



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service    Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

LA MARINE ROYALE CANADIENNE, 1919-1936:

UNE PROGRESSION RELATIVE ENVERS ET CONTRE TOUT

par

Sylvie C.R. Tremblay

Thèse présentée à  
l'École des études supérieures et de la recherche  
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention  
de la maîtrise en histoire.

Université d'Ottawa



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service    Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-70472-1

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## SOMMAIRE

## LA MARINE ROYALE CANADIENNE, 1919-1936:

## UNE PROGRESSION RELATIVE ENVERS ET CONTRE TOUT

Sylvie C.R. Tremblay  
Université d'Ottawa, 1991

Superviseurs: messieurs  
Serge Bernier et Jean-  
Pierre Charland

Cette thèse examine la Marine royale canadienne (M.R.C.) pour la période 1919-1936. L'auteure étudie d'une façon approfondie les objectifs à long terme de l'état-major de la Marine. Le problème posé est le suivant: quels étaient ces buts et comment l'état-major comptait-il les atteindre tout en respectant les orientations très souvent contraires à sa volonté que lui dictaient les gouvernements fédéraux de l'époque?

L'auteure est d'avis que par le biais des exercices et des activités entrepris, la création de forces de réserve et l'entraînement dispensé aux hommes, l'état-major de la Marine cherchait quatre choses: intéresser la population et les hommes politiques canadiens à son sort; posséder une force composée de marins compétents et efficaces; disposer d'une flotte convenable pour assurer la défense des côtes canadiennes; enfin, canadianiser la M.R.C. afin de plaire aux désirs d'autonomie de la population canadienne.

En 1935-1936, à la veille du début d'un réarmement mondial dont l'aboutissement serait la Seconde Guerre mondiale, l'état-major était parvenu à atteindre le premier objectif qu'il s'était fixé et, à quelques degrés près, le

dernier. La population canadienne était maintenant plus sympathique à l'égard de la M.R.C., ce qui permit aux autorités canadiennes de lui accorder des crédits budgétaires plus adéquats qu'auparavant. Bien qu'en 1936 elle ne comptât que quatre destroyers, elle avait à sa disposition un noyau d'hommes compétents qui, avec les forces de réserve, représentait une base solide pour toute expansion future. Enfin, la M.R.C. était devenue une force navale plus canadienne. Malgré ses relations étroites avec la Marine royale, elle était maintenant formée, en très grande partie, de jeunes Canadiens. Une mauvaise planification par l'état-major de la Marine canadienne pour la Deuxième Guerre mondiale fit en sorte que les hommes de la M.R.C. n'étaient pas prêts, en 1939, à la guerre sous-marine que l'ennemi allait lui imposer: mais nul, du côté des Alliés, n'était vraiment préparé à faire face à cette alternative.

## REMERCIEMENTS

Il serait tout à fait inapproprié de déposer ma thèse sans exprimer toute ma gratitude à ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont permis de la rendre à bon port.

D'abord et avant tout, il me faut remercier sincèrement mes directeurs de thèse, messieurs Serge Bernier et Jean-Pierre Charland, dont les conseils m'ont été d'une grande valeur. Ce fut pour moi un honneur de faire diriger mes travaux par ces historiens de grand calibre.

Je dois aussi exprimer ma reconnaissance à Roger Sarty, Senior Historian à la Défense nationale et expert de notre histoire navale, qui a su me guider dans le choix du sujet et me proposer des orientations et des documents intéressants. J'ai grandement apprécié son aide et ses conseils judicieux.

Je suis aussi redevable aux archivistes responsables des documents de la Défense nationale aux Archives nationales du Canada, messieurs Antonio Lechasseur et Glenn Wright, et au personnel du Service historique de la Défense nationale qui m'ont aidé, patiemment et efficacement, à trouver les documents pertinents.

Enfin, sans l'appui financier et moral parental, ce long séjour aux études aurait certes été impossible. Sans le soutien de l'être cher, le découragement aurait dominé.

## INTRODUCTION

Notre thèse se veut d'abord et avant tout une étude de la Marine royale canadienne (M.R.C.) dans la période de l'entre-deux-guerres, plus précisément entre 1919 et 1936. Elle débute avec la fin de la Première Guerre mondiale, l'amorce d'une ère de paix où l'existence de toute force armée est mise en question, et se termine à un point tournant puisque le Canada, comme plusieurs autres pays, s'affaire alors à son réarmement. Somme toute, ce travail porte sur la M.R.C. pendant dix-sept années de paix dite normale, c'est-à-dire où le pays n'envisage pas de façon concrète le déclenchement d'un conflit. Si notre étude prend fin en 1936, c'est que nous avons voulu examiner l'évolution de la M.R.C. dans une période où le contexte international n'obligeait pas les autorités politiques à être particulièrement attentives à ses besoins.

Nous nous intéressons plus spécifiquement aux buts à long terme de l'état-major de la M.R.C.. Le problème pourrait prendre la forme de l'interrogation suivante: l'état-major s'était-il fixé des buts à long terme dans cette période qui lui fut si peu favorable et, si oui, comment envisageait-il de les atteindre en dépit de certaines orientations à contre-sens que lui dictèrent les gouvernements fédéraux de la période de l'entre-deux-guerres?

A première vue, il peut sembler que l'état-major de la Marine n'avait pas conçu d'objectifs quels qu'ils soient étant

donné le contexte très peu favorable aux questions d'ordre militaire puisque personne ne croyait avoir à vivre une expérience comme celle de la Grande guerre. De fait, pris entre une opinion publique désintéressée, un appui gouvernemental plutôt faible, la défense côtière, les demandes britanniques de participation à la défense de l'Empire et, enfin, la peur d'une trop grande dépendance vis-à-vis des Etats-Unis pour la défense du pays, l'état-major, entre 1919 et 1936, ne cherchait, en apparence, qu'à garder la M.R.C. en vie. Seule la survivance paraît le préoccuper.

Dans ce travail, nous allons tenter de démontrer que la réalité était toute autre. Nous croyons que l'état-major, réduit par la force des choses à vivoter, n'attendait que le moment propice pour mettre en oeuvre de grands rêves d'expansion. Nous sommes d'avis que par le biais des activités et exercices, la création des réserves et l'entraînement dispensé aux hommes, l'état-major cherchait à intéresser la population et les hommes politiques canadiens au sort de la M.R.C.. Une fois qu'elle serait devenue populaire et appréciée, il serait plus facile à ses dirigeants de voir à sa progression par l'acquisition de navires bien déterminés et d'assurer la formation de plus de marins compétents et efficaces. Les chefs de la M.R.C. voulaient à tout prix empêcher que ne se répètent les problèmes survenus lors de la guerre de 1914-1918 alors que l'état-major avait dû quêter des navires à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour assurer

la défense des eaux côtières canadiennes. Si l'opinion publique devenait plus favorable à la force navale, il serait possible de doter celle-ci de navires imposants qui permettraient une défense adéquate et efficace des eaux territoriales sans avoir recours à l'aide de la Grande-Bretagne ou de nos voisins du sud. Enfin, l'état-major, pour plaire aux désirs d'autonomie des hommes politiques, devait se préoccuper davantage de la canadianisation de la force.

Pour arriver à démontrer notre hypothèse, il nous faut d'abord faire une analyse du contexte idéologique de l'après-guerre et des politiques navales des divers gouvernements fédéraux entre 1919 et 1936. Afin de mieux comprendre tous les enjeux de l'histoire de la M.R.C. dans l'entre-deux-guerres, nous nous devons d'examiner les grandes variables qui influencèrent le développement et la progression de l'état-major de la Marine. Notre thèse est donc divisée en deux grandes tranches chronologiques, 1919-1926 et 1926-1936, où nous examinons à la fois les politiques navales des divers gouvernements fédéraux et les résultats obtenus par la politique navale avancée par l'état-major en réponse aux diverses situations qui se présentent à lui.

Les sources manuscrites que nous avons utilisées pour notre travail sont certes abondantes, mais il demeure que le noyau de notre documentation est circonscrit. Pour arriver à identifier les buts à long terme de l'état-major, nous nous sommes fiée aux mémorandums qu'il soumit aux ministres de la

M.R.C., à la série d'Occasional Papers rédigés au début des années 1920 et, à un degré moindre, à la correspondance entre certains officiers navals supérieurs. Ces documents se sont avérés riches de renseignements pour étudier les grandes orientations de la M.R.C.. Les besoins du Canada en fait de défense y sont présentés de façon systématique et le type de force navale requis décrit en détail. Ils s'avèrent donc particulièrement pertinents.

Parmi les sources imprimées qui nous ont été utiles, il nous faut souligner les rapports du ministère de la défense nationale<sup>1</sup> et les débats de la Chambre des communes<sup>2</sup> qui nous fournissent des statistiques intéressantes et présentent clairement l'état de la force navale pour chaque année fiscale nous aidant à mesurer son évolution. Les débats, pour leur part, nous permettent de tâter le pouls des hommes politiques afin de décrire le contexte dans lequel devait évoluer la

---

<sup>1</sup> Canada, Ministère du Service naval, Rapport du Ministère du Service naval et Canada, Department of the Naval Service, Report of the Department of the Naval Service, Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1918-1922; Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport du Ministère de la Défense nationale (Service naval) et Canada, Department of National Defence, Report of the Department of National Defence (Naval Service), Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1923-1932; et Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport du Ministère de la Défense nationale et Canada, Department of National Defence, Report of the Department of National Defence, Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1934-1937.

<sup>2</sup> Puissance du Canada, Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, 1909-1936.

M.R.C..

Plusieurs études ont contribué à la mise en contexte de notre thèse, mais les plus importantes sont celles de James Eayrs, *In Defence of Canada*<sup>3</sup> et de J. Mackay Hitsman, "Canadian Naval Policy"<sup>4</sup>. Enfin, les divers ouvrages de Roger Sarty<sup>5</sup> nous ont éclairée quant aux expériences qu'avaient vécues les dirigeants de l'État-major pendant les années précédant la période étudiée. Nous devons nous intéresser à celles-là puisqu'elles contribuèrent d'une façon importante au façonnement de la pensée de l'état-major naval entre 1919 et 1936.

Les historiens ne semblent pas avoir manifesté, jusqu'à tout récemment, un grand intérêt pour l'histoire de la force

---

<sup>3</sup> J. Eayrs, *In Defence of Canada*, volume I, *From the Great War to the Great Depression*, Toronto, University of Toronto Press, 1964 et volume II, *Appeasement and Rearmament*, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

<sup>4</sup> J. Mackay Hitsman, "Canadian Naval Policy", thèse de maîtrise non-publiée, Kingston, Queen's University, 1940, 208 pages.

<sup>5</sup> R. Sarty, "Hard Luck Flotilla: the RCN's Atlantic Coast Patrol", dans W.A.B. Douglas, directeur, *The RCN in Transition, 1910-1985*, Vancouver, University of British Columbia, 1988, pp. 103-125; "Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defence, 1860-1945", thèse de doctorat non-publiée, University of Toronto, 1982, 689 pages; et avec D.M. Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1946", *Guerres mondiales*, numéro 157, 1990, pp. 25-47, traduit de "An Historical Perspective on Canadian Naval Policy", *Argonauta: The Newsletter of the Canadian Nautical Research Society*, volume 4, numéro 1, 31 mars 1987, pp. 6-13.

navale canadienne, en particulier en ce qui concerne la période de l'entre-deux-guerres. Gilbert Norman Tucker<sup>6</sup> rédigea, en 1952, un premier exposé du passé de la M.R.C.. Bien que cet ouvrage de pionnier soit solide, il ne va pas assez loin dans l'étude des volontés et désirs des dirigeants navals de l'époque. De plus, puisqu'il jouissait d'un recul limité sur les événements, la perspective qu'adopte l'auteur est plutôt narrative. Jusqu'au début des années 1980, la production littéraire qui avait trait à la M.R.C. se limitait sensiblement à l'oeuvre de Tucker; un ouvrage<sup>7</sup> dirigé par James Boutilier fut publié en 1982 et compte un nombre important d'articles qui examinent l'une ou l'autre des facettes de l'histoire de la M.R.C.. Un seul article y traite de la période de l'entre-deux-guerres, soit celui de Hugh Francis Pullen; bien qu'il nous fournisse une mine de renseignements, il demeure, lui aussi, plutôt narratif<sup>8</sup>. Par

---

<sup>6</sup> G.N. Tucker, *The Naval Service of Canada. Its Official History, volume I, Origins and Early Years*, Ottawa, King's Printer, 1952, 436 pages.

<sup>7</sup> J. Boutilier, directeur, *The RCN in Retrospect, 1910-1968*, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, 373 pages.

<sup>8</sup> H.F. Pullen, "The Royal Canadian Navy between the Wars, 1922-1939" dans J. Boutilier, directeur, *The RCN in Retrospect, 1910-1968*, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, pp. 62-73.

ailleurs, W.A.B. Douglas<sup>9</sup>, en 1988, dirigea la publication d'une collection d'articles qui traitent des problèmes qui ont nui au développement de notre force navale; curieusement, il n'y est pas question de la période 1919-1936. Enfin, un dernier auteur mérite d'être mentionné: James Eayrs, qui, dans les deux premiers volumes de la série *In Defence of Canada*, publiés en 1964 et 1965, étudie la M.R.C. de la fin de la Première Guerre au début de la Deuxième Guerre mondiale. Mais il adopte une perspective surtout gouvernementale reléguant parfois aux oubliettes les désirs et volontés de l'état-major de la Marine.<sup>10</sup>

Avant de plonger dans l'histoire de la M.R.C. entre 1919 et 1936, il importe de mentionner qu'à certains endroits le texte compte des termes assez techniques. Pour faciliter la compréhension et rendre plus agréable la lecture de notre travail, nous avons cru important de présenter un bref lexique.<sup>11</sup> Nous avons ajouté quelques annexes qui, nous semble-t-il, contribueront aussi à l'intelligence du texte.

\*\*\*\*\*

---

<sup>9</sup> W.A.B. Douglas, directeur, *The RCN in Transition, 1910-1985*, Vancouver, University of British Columbia, 1988, 411 pages.

<sup>10</sup> Eayrs, *op. cit.*

<sup>11</sup> Voir Annexe 1.

La M.R.C. avait été créée, en 1910, afin que le Canada pût assumer sa part des responsabilités dans la défense de son territoire.<sup>12</sup> Le gouvernement de l'époque comptait se procurer immédiatement d'anciens navires de la Marine royale afin d'assurer la protection des pêcheries et l'entraînement des hommes tout en continuant à suivre le programme naval existant. Bref, les autorités canadiennes voulaient transformer le service des pêcheries en une marine de guerre.<sup>13</sup>

A partir de 1911, le développement de la M.R.C. avait été entravé par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement qui lui était peu sympathique et les autorités navales éprouvèrent de grandes difficultés, surtout après le début de la guerre, à l'organiser selon les besoins de l'époque: "In organizing such a Force at short notice it was necessary in many cases to promote men to positions higher than those for which they were really qualified but which they had to undertake under the necessities of the moment."<sup>14</sup> En août 1914, les autorités canadiennes durent donc se fier, pour la défense navale du pays, à deux vieux croiseurs obtenus de la Marine royale quelques années auparavant dont les équipages n'étaient pas toujours qualifiés. Il n'y avait cependant pas lieu de

---

<sup>12</sup> Puissance du Canada, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes*, 29 mars 1909, volume II, p. 3685-3707.

<sup>13</sup> Sarty & Schurman, "La marine canadienne (...)".

<sup>14</sup> M.D.N., S.H., BIOG D, Desbarats, George J., chemise A-5, *Notes on Naval Reorganization, 1919?*, p. 1.

s'inquiéter puisque des escadres britanniques, appuyées de l'Australie et du Japon, garantirent sans tarder la sécurité des eaux nord-américaines.<sup>15</sup> Mais vers la fin de 1916 et le début de 1917, les événements prirent une autre tournure: l'Allemagne lança une nouvelle offensive de U-boats afin de couper les voies de navigation atlantiques qui alimentaient en hommes et en matériel l'effort de guerre des Alliés et déclara son intention de faire la guerre sous-marine à outrance. La nouvelle conjoncture refaçonna les opérations navales au nord des Amériques.<sup>16</sup> Les Alliés mirent sur pied, au printemps 1917, un système de convois qui protégerait la navigation transatlantique. Le Canada, à la demande de l'Amirauté, créa, en toute hâte, des flotilles canadiennes de petits bâtiments antisubmersibles pour patrouiller les environs des ports où se rassemblaient les convois canadiens et escorter les navires marchands dans les eaux côtières. Bien que le système des convois obtint beaucoup de succès, les flotilles canadiennes se trouvèrent dans une position très peu enviable lorsqu'il fut temps de contre-attaquer les sous-marins ennemis qui opérèrent à deux reprises à portée des navires patrouilleurs: elles ne disposaient pas de la vitesse, du personnel entraîné et de l'armement requis pour combattre un sous-marin moderne. Le Canada dut donc demander à des

---

<sup>15</sup> Sarty et Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1945", p. 32.

<sup>16</sup> Sarty, "Hard Luck Flotilla (...)", pp. 105-107.

Alliés peu disposés à les lui accorder, des destroyers et des patrouilleurs rapides et bien armés pour faire la chasse aux sous-marins.<sup>17</sup>

A court terme, cet état des choses fut sans importance étant donné le but ultime du système des convois, soit "(...) l'arrivée à destination à temps et en toute sécurité du navire de commerce".<sup>18</sup> A long terme, la conjoncture eut d'importantes répercussions sur la façon de penser de l'état-major de la Marine. Il avait été humiliant pour lui de n'avoir pu protéger adéquatement les côtes du pays qu'en ayant recours à l'aide de la Grande-Bretagne, de l'Australie, du Japon et des Etats-Unis. Après la Première Guerre, le Canada devait se doter d'une force navale efficace pourvue de navires adéquats et d'un personnel bien entraîné capable de subvenir, sans aide extérieure, aux besoins de défense du pays.<sup>19</sup>

La force navale canadienne, aussi inadéquate ait-elle été, avait néanmoins apporté une contribution importante à l'effort de guerre britannique en assurant le système des convois pour la partie nord-ouest de l'océan Atlantique. Non seulement cette participation canadienne permit-elle le retour sain et sauf de marins de la marine marchande, mais, grâce à elle, la Grande-Bretagne n'eut pas à détourner de navires de

---

<sup>17</sup> Sarty et Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1945", p. 32.

<sup>18</sup> Ibid., p. 33.

<sup>19</sup> Loc. cit.

guerre anti-sous-marins des eaux de l'Atlantique-est pour protéger les eaux côtières canadiennes et terre-neuviennes; elle put concentrer ses forces sur la bataille que se livraient les belligérants dans des endroits plus stratégiques.<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Sarty, "Hard Luck Flotilla", p. 125.

## BIBLIOGRAPHIE

A) Documents1) Sources manuscritesArchives nationales du Canada:a) Division des archives gouvernementales

Fonds du ministère de la Défense nationale, RG 24, série D1, volumes 3595, 3828, 3831, 3833, 3840, 3987, 4044, 5696.

b) Division des manuscrits

Fonds Robert Bedford Bennett, MG 26 K, bobines M1017, M112.

Fonds Robert Laird Borden, MG 26 H, volumes 16, 116.

Fonds Victor Gabriel Brodeur, MG 30 E 312, volumes 1, 3.

Fonds William Lyon Mackenzie King, MG 26 J, série J4, volumes 13, 18, 66, 82, 124, 157; série J1, volume 75.

Fonds E. Rollo Mainguy, MG 30 E 248, volume 2.

Fonds Andrew George Latta McNaughton, MG 30 E133, volumes 15, 103.

Fonds Arthur Meighen, MG 26 I, série 3, volume 116.

c) Division des archives audio-visuelles

NFA 7708 184 & 185, An Enduring Tradition, Office National du Film, 1960.

Film 13-0326, Un héritage. Une tradition. Une marine., Office National du Film, 1961, 30 minutes.

Ministère de la Défense nationale, Service historique:a) Historique des navires

Brief History of HMCS Aurora, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 23 January, 1962, 47 pages.

Brief History of HMCS Champlain, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 24 May, 1963, 81 pages.

Brief History of HMCS Patrician, Ottawa, Naval Historical

- Section, Naval Headquarters, 30 August, 1962, 51 pages.
- HMCS Patrician, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 26 November, 1953, 7 pages.
- Brief History of HMCS Patriot, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 3 May, 1962, 56 pages.
- Brief History of HMCS Saguenay, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 31 October, 1956, 13 pages.
- Brief History of HMCS Skeena, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 4 May, 1960, 45 pages.
- Brief History of HMCS Vancouver, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 28 May, 1963, 64 pages.

b) Documents biographiques

- Fonds contre-amiral K.F. Adams, BIOG A.
- Fonds contre-amiral Victor G. Brodeur, BIOG B.
- Fonds George J. Desbarats, BIOG D.
- Fonds contre-amiral Walter Hose, BIOG H.

c) Autres

- Dossier 78\491, Naval News Letter.
- Dossier 87\75, OGLE, D., Major, War Studies. The Politics of Walter Hose, 21-10-75, 18 pages.
- Dossier 87\145, NOBLE, G.W., Sub-Lieutenant, "The Development of the Royal Canadian Navy", The Naval Review, volume XXXIX, 1951, pp. 368-378.
- Dossier 89\18, WRIGHT, Jeffrey K., "The Canadianists: A Desire for a Small-Fleet Royal Canadian Navy", Collège militaire royal du Canada, Baccalauréat ès Arts, 1980, 88 pages.
- Dossier 89\593, JONES, Lloyd, The R.C.N. Between the Wars.
- Dossier 112.1 (D142), Report Submitted by the CGS to the Minister of National Defence - Imperial Conference - 1930 [under file HQS 5608 - 2\12\30].
- Dossier 1218 SPEECHES, Canada and Empire Defence, discours donné par W. Hose à Londres, 14-2-29.

Dossier 1700, Organization & Administration prior W.W.II

Dossier ADM 116 3415 1-E (m-film), Admiralty Policy in Relation to Dominion Navies, septembre 1923.

Dossier HMCS SKEENA (I)8000, Two accounts by Rear Admiral Houghton: 1) Salvador - January 1932.

## 2) Sources imprimées

CANADA, Ministère du Service naval, Rapport du Ministère du Service naval; CANADA, Department of the Naval Service, Report of the Department of the Naval Service, Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1918-1922.

CANADA, Ministère de la Défense nationale, Rapport du Ministère de la Défense nationale (Service naval); CANADA, Department of National Defence, Report of the Department of National Defence (Naval Service), Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1923-1932.

CANADA, Ministère de la Défense nationale, Rapport du Ministère de la Défense nationale; CANADA, Department of National Defence, Report of the Department of National Defence, Ottawa, Imprimeur du Roi/King's Printer, 1934-1937.

"Cruisers", publié grâce à la permission de Shipping World, Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume V, numéro 3, avril 1928, pp. 309-312.

CUMMINS, J.F., Cpt., "Imperial Conferences and Imperial Defence", Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume IV, numéro 1, octobre 1926, pp. 13-30.

"Functions of Destroyers", Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume V, numéro 4, juillet 1928, pp. 459-461.

Jane's Fighting Ships, 1919-1936.

JELLICOE, John Rushworth, Report of Admiral of the Fleet Viscount Jellicoe of Scapa, G.C.B., O.M., G.C.V.O. on Naval Mission to the Dominion of Canada (November-December 1919), 3 volumes.

LISLE, Edward, Major, "Can Canada Defend Herself?", Canadian Defence Quarterly Essay Competition, 1935, Prize Essay, Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume XIII, octobre 1935 à juillet 1936, pp. 149-165.

NAUTILUS, "Some Simple Questions on Sea Power in its Relation

to Canada", Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume III, numéro 3, avril 1925, pp. 218-223.

NAVALIS, "Reply to Charges of Naval Futility", Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, volume XIII, numéro 4, juillet 1936, pp. 452-455.

PUISSANCE DU CANADA, Compte rendu officiel des débats de la Chambre des Communes, 1909-1936.

## B) Etudes

### 1) Travaux généraux

BOUTILIER, James, directeur, The RCN in Retrospect, 1910-1968, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, 373 pages.

BRADFORD, Gershom, The Mariner's Dictionary, Barre, Barre Publishers, 1972, 307 pages.

DONALDSON, Richard L., Cpt., "Naval Training, 1910-1985", Canada's Navy. A Special Edition of Wings Magazine, Calgary, Corvus Publishing Group, 1985, pp. 46-50.

DOUGLAS, W.A.B., directeur, The RCN in Transition, 1910-1985, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, 411 pages.

EAYRS, James, In Defence of Canada, volume 1, From the Great War to the Great Depression, Toronto, University of Toronto Press, 1964, 382 pages; volume 2, Appeasement and Rearmament, Toronto, University of Toronto Press, 1965, 261 pages.

FARROW, John, Lt., "The Royal Canadian Navy 1908-1940", Royal Canadian Navy, 1908-1940, s.é., s.d., pp. 3-47.

FOSTER, Tony A., Heart of Oak; a Pictorial History of the Royal Canadian Navy, Toronto, Methuen, 1985, 143 pages.

GAYNOR, Frank, The New Military and Naval Dictionary, New York, Greenwood Press, 1951, 295 pages.

GERMAN, A.B., (retired Commander), "Canada's Navy 1910 to 1985", Canadian Defence Quarterly\Revue canadienne de défense, décembre 1985/janvier 1986, pp. 11-39.

GOODSPEED, D.J., Les forces armées du Canada. Un siècle de grandes réalisations, Ottawa, Direction des Services

- historiques, Q.G.F.C., 1967, 289 pages.
- HANINGTON, Danier, Rear-Admiral, retired, "75 Years of Naval Training. Rise of the Canadian Navy", Canada's Navy. A Special Edition of Wings Magazine, Calgary, Corvus Publishing Group, 1985, pp. 20-34.
- HAYCOCK, Ronald, "The Dominion Services: Canada", dans JORDAN, Gerald, directeur, British Military History, New York & London, Garland Publishing, 1988, pp. 419-444.
- HITSMAN, J. Mackay, "Canadian Naval Policy", thèse de maîtrise non-publiée, Kingston, Queen's University, 1940, 208 pages.
- HYATT, A.M.J., "Military Studies in Canada: An Overview", Revue internationale d'histoire militaire, numéro 54, 1982, pp. 328- 349.
- LITTLE, Charles Herbert, Commander (Ret.), "The Royal Canadian Navy", United States Naval Institute. Proceedings, volume 86, numéro 5, mai 1960, pp. 73-91.
- MACPHERSON, K.R., The River Class Destroyers of the Royal Canadian Navy, Toronto, Musson, 1985, 103 pages.
- IDEM & John BURGESS, The Ships of Canada's Naval Forces, 1910-1981; a Complete Pictorial History of Canadian Warships, Toronto, Collins, 1981, 240 pages.
- OFFICERS AND OTHERS OF RECOGNIZED AUTHORITY IN THE BRANCHES TREATED BY THEM, A Naval Encyclopaedia, Philadelphia, L.R. Hamersly & Co., 1884, 872 pages.
- ROSKILL, Stephen W., Naval Policy Between the Wars, volume I, The Period of Anglo-American Antagonism, 1919-1929, London, Collins, 1968, 639 pages.
- SARTY, Roger, "Hard Luck Flotilla: the RCN's Atlantic Coast Patrol", dans DOUGLAS, W.A.B., directeur, The RCN in Transition, 1910-1985, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, pp. 103-125.
- IDEM, "Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defence, 1860-1945", thèse de doctorat non-publiée, University of Toronto, 1982, 689 pages.
- IDEM & Donald M. Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1946", Guerres mondiales, numéro 157, 1990, pp. 25-47; traduit de "An Historical Perspective on Canadian Naval Policy", Argonauta: The Newsletter of the Canadian Nautical Research Society, volume 4, numéro 1, 31 mars 1987, pp. 6-13.

- SCHULL, Joseph, *Far Distant Ships. An Official Account of Canadian Naval Operations in World War II*, 2nd publishing, Toronto, Stoddart, 1987, (Ottawa, King's Printer, 1950), 515 pages.
- STACEY, C.P., *Canada and the Age of Conflict. A History of Canadian External Policies*, volume 1, 1867-1921, Toronto, Macmillan of Canada, 1977, 410 pages; volume 2, *The Mackenzie King Era*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, 491 pages.
- TUCKER, Gilbert Norman, *The Naval Service of Canada. Its Official History*, volume I, *Origins and Early Years*, Ottawa, King's Printer, 1952, 436 pages.
- VAN DER VAT, Dan, *The Atlantic Campaign. The Great Struggle at Sea, 1939-1945*, London, Hodder & Stoughton, 1988, 424 pages.

## 2) Travaux particuliers

- DEADLIGHT [pseud.], "The San Salvador Affair", *Crowsnest*, volume 1, numéro 8, juin 1949, pp. 4-5.
- DOUGLAS, W.A.B., "Canadian Naval Historiography", *Mariner's Mirror*, volume 70, numéro 4, novembre 1984, pp. 349-362.
- HUNT, Barry, "The Road to Washington: Canada and Empire Naval Defence, 1918-1921", dans BOUTILIER, James, directeur, *The RCN in Retrospect, 1910-1968*, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, pp. 44-61.
- KENNEDY, Paul, "Naval Mastery: The Canadian Context", dans DOUGLAS, W.A.B., directeur, *The RCN in Transition, 1910-1985*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, pp. 15-33.
- LEVENSTEIN, Harvey, "Canada and the Suppression of the Salvadorean Revolution of 1932", *Canadian Historical Review*, volume LXII, numéro 4, décembre 1981, pp. 451-469.
- LONGSTAFF, F.V., *Esquimalt Naval Base; a History of its Works and its Defences*, Vancouver, Clarke & Stuart, 1941, 189 pages.
- MACLEOD, Malcolm, "The Royal Canadian Navy, 1918-1939", *Mariner's Mirror*, volume LVI, numéro 2, 1970, pp. 169-186.
- MCKEE, Fraser M., *Volunteers for Sea Service: A Brief History of the Royal Canadian Naval Reserve, Its Predecessors and Successors*, Toronto, Houston's Standard Publications,

1973, 69 pages.

- MILNER, Marc, *North Atlantic Run. The Royal Canadian Navy and the Battle for the Convoys*, Markham, Penguin Books, 1990 (Toronto, U.T.P., 1985), 326 pages.
- PATTERSON, A. Temple, *Jellicoe: A Biography*, London, Macmillan, 1969, 277 pages.
- PERKINS, Dave, *Canada's Submariners - 1914-1923*, Erin, Boston Mills Press, 1989, 226 pages.
- PRESTON, R.A., "The R.C.N. and Gun-Boat Diplomacy in the Caribbean", *Military Affairs*, volume 36, numéro 2, 1972, pp. 41-44.
- PULLEN, Hugh Francis, "The Royal Canadian Navy between the Wars, 1922-1939", dans BOUTILIER, James, directeur, *The RCN in Retrospect, 1910-1968*, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, pp. 62-73.
- "R.C.N.(R.)", *Crowsnest*, volume 12, numéros 7-8, mai-juin 1960, pp. 5-9.
- "The Story of the R.C.N.", *Crowsnest*, volume 12, numéros 7-8, mai-juin 1960, pp. 2-4.
- TATLEY, William H., "The Jellicoe Mission to Canada: Canada and Imperial Defence, 1919-1923", thèse de maîtrise non-publiée, Guelph University, 1974, 203 pages.
- WATT, D.C., "The Day They Nearly Sank the Navy", *The Atlantic Advocate*, volume 52, numéro 10, juin 1962, pp. 65-70.

CHAPITRE 1  
IMMOBILISME ET STAGNATION,  
1919-1926

---

Quand, en novembre 1918, sonna l'heure de l'armistice, les Canadiens se replièrent sur eux-mêmes pour tenter d'oublier les horreurs de la Première Guerre mondiale. L'ennemi avait été vaincu; il n'était donc plus nécessaire d'accorder d'importance aux questions militaires. Plus jamais le monde n'aurait à vivre un événement aussi dévastateur: la Grande Guerre était celle qui avait mis fin à toutes les guerres. "With fervent declarations and with solemn reasonings, it was declared in most circles that war again - a big war - was impossible. Peace was the laudable mood and disarmament was the popular belief."<sup>1</sup> De plus, la Société des Nations avait été créée pour assurer la paix dans le monde, une paix qui avait pour principe de base la sécurité collective.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Lt. John Farrow, "The Royal Canadian Navy 1908-1940", Royal Canadian Navy, 1908-1940, s.é, s.d., p. 7.

<sup>2</sup> J.M. Hitsman, "Canadian Naval Policy", thèse de maîtrise non-publiée, Kingston, Queen's University, 1940, p. 135.

### 1.1 Le contexte politique des années 1920

Il fut donc difficile pour les autorités canadiennes des années 1920 d'accorder d'importantes sommes pour une force navale alors qu'elles étaient fort conscientes du fait que le Canada n'était aucunement menacé; ses côtes étaient en sécurité et il n'avait aucun engagement outre-mer. En cas de conflit, la population comptait sur la Flotte britannique pour venir au secours de la côte est; du côté du Pacifique, elle se fiait aux Etats-Unis.<sup>3</sup> Quand les politiciens se risquaient à discuter de questions navales, ils se butaient à l'indifférence, et même à l'apathie de la population canadienne.<sup>4</sup>

Vu l'énormité de la dette publique provoquée par la guerre, il semblait opportun de couper les sommes réservées aux forces armées canadiennes. Si la M.R.C. avait pu évoluer au cours des années 1910 grâce à l'appui des hommes politiques du Canada anglais, cet appui se dissipa une fois la menace allemande disparue.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Ministère de la Défense nationale (ci-après M.D.N.), Service historique (ci-après S.H.), dossier 87\145, Sub-Lieutenant G.W. Noble, "The Development of the Royal Canadian Navy, *The Naval Review*, volume XXXIX, 1951, p. 368.

<sup>4</sup> W.H. Tatley, "The Jellicoe Mission to Canada: Canada and Imperial Defence, 1919-1923, thèse de maîtrise non-publiée, Guelph University, 1974, p. 65.

<sup>5</sup> R. Sarty, "Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defence, 1860-1945", thèse de doctorat non-publiée, University of Toronto,

The chief question-mark hung above the navy. It had no Canadian tradition behind it except a dubious political one; the good work done during the war by the east coast patrols (a force largely composed of trawlers and drifters) had made little impact on the public consciousness. And attempts by the British Admiralty to influence Canadian naval policy probably did the Royal Canadian Navy more harm than good.<sup>6</sup>

De fait, dans un climat où primait le nouveau sentiment nationaliste canadien, les hommes politiques toléraient mal de voir l'Amirauté britannique intervenir dans les affaires navales du pays. Ils manifestaient beaucoup de méfiance à l'égard de la Grande-Bretagne puisqu'ils considéraient que toutes les propositions britanniques visaient à impliquer le Canada dans des conflits qui ne le concernaient pas et compromettaient ses désirs d'autonomie.<sup>7</sup> L'état-major de la Marine faisait face à un dilemme. Voulant à tout prix donner à la M.R.C. une image canadienne pour plaire aux autorités politiques, il se devait de recruter des Canadiens pour compléter ses effectifs. Or, ceux-ci manifestaient très peu d'intérêt vis-à-vis de leur force navale; en 1920, il fallut donc combler les effectifs de la M.R.C. avec des marins

---

1982, p. 379.

<sup>6</sup> C.P. Stacey, *Canada and the Age of Conflict. A History of Canadian External Policies*, volume 1, 1867-1921, Toronto, Macmillan of Canada, 1977, p. 322.

<sup>7</sup> P. Kennedy, "Naval Mastery: The Canadian Context", dans W.A.B. Douglas, directeur, *The RCN in Transition, 1910-1985*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, p. 24.

britanniques.<sup>8</sup> Voilà qui n'aidait guère à la quête d'autonomie du Canada. L'indifférence régnait encore en 1926. Davantage intéressés aux affaires économiques et financières, le vote d'une somme de 1 500 000\$ pour la M.R.C. n'invitait plus les commentateurs des hommes politiques à la Chambre des Communes: la marine semblait avoir été oubliée.<sup>9</sup>

Les ententes de désarmement signées en 1921-1922, 1927 et 1930, et le pacte Kellogg-Briand de 1928 contribuèrent davantage au sentiment de sécurité qui primait au pays.<sup>10</sup> Même si le commerce international maritime du pays constituait une raison suffisante pour justifier l'existence de la force navale<sup>11</sup>, il semblait vain d'essayer d'implanter une politique navale forte.<sup>12</sup>

Dans ce contexte, l'état-major de la Marine eut un rôle important à jouer: il fallait à tout prix montrer aux hommes politiques et à la population canadienne que la M.R.C. était essentielle à la défense du pays. Ce fut une des

---

<sup>8</sup> M.D.N., S.H., HMCS *Patrician*, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 26-11-53, pp. 2-3.

<sup>9</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 157.

<sup>10</sup> M.D.N., S.H., dossier 89\18, J.K. Wright, *The "Canadianists": A Desire for a "Small-Fleet" Royal Canadian Navy*, Collège militaire royal du Canada, Baccalauréat ès Arts, 1980, p. 6.

<sup>11</sup> Les autorités militaires et politiques considéraient le Japon comme ennemi potentiel (Plan de défense numéro 2).

<sup>12</sup> A.T. Patterson, *Jellicoe: A Biography*, London, Macmillan, 1969, p. 223.

préoccupations principales du milieu naval entre 1919 et 1936. Une force navale sérieuse avait ceci de particulier qu'il était impossible de l'improviser en temps d'urgence; en plus des années nécessaires à la construction des navires, l'instruction des hommes et l'apprentissage nécessaire à la manoeuvre des navires en prenaient de nombreuses autres.<sup>13</sup>

Les experts navals se livrèrent à toutes sortes de démonstrations<sup>14</sup> pour mettre en évidence la nécessité d'une marine. En plus de son utilité pour la défense du pays, la M.R.C. aidait d'autres ministères: par exemple, l'Armentières s'adonnait à des patrouilles de sauvetage chaque automne et au début de l'hiver.<sup>15</sup> Encore en 1934, les dirigeants navals évoquaient les missions accomplies par la M.R.C. pour démontrer que cette dernière était essentielle. Percy Nelles, qui devint Chef de l'état-major de la Marine en 1934, rappela, dans une note de service adressée au ministre de la Défense

---

<sup>13</sup> S.W. Roskill, *Naval Policy Between the Wars*, volume I, *The Period of Anglo-American Antagonism, 1919-1929*, London, Collins, 1968, p. 400.

<sup>14</sup> Nautilus, "Some Simple Questions on Sea Power in Its Relation to Canada", *Canadian Defence Quarterly*\Revue canadienne de défense, volume III, numéro 3, avril 1925, p.218; voir aussi Major E. Lisle, "Can Canada Defend Herself?", *Canadian Defence Quarterly*\Revue canadienne de défense, volume XIII, octobre 1935 à juillet 1936, pp. 156-157; et Naval, "Reply to Charges of Naval Futility", *Canadian Defence Quarterly*\Revue canadienne de défense, volume XIII, numéro 4, juillet 1936, pp. 452-455.

<sup>15</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 168.

nationale, les services qu'avait rendus la force navale depuis sa création. Il y rapporta, entre autres, l'incident survenu au San Salvador en 1932 dont il sera question plus loin. Dans une autre note de 1935, il décrivit le rôle de la M.R.C. en cas d'attaque:

When considering the possible scales of attack the absolute necessity for Naval forces is seen. The Armed Merchant Raider can so closely simulate a friendly or neutral merchant vessel that she cannot be identified unless she is boarded. There is no other way of unmasking a raider and a man of war is the only form of defence capable of visit and search. Once an enemy raider has been identified, whether Armed Merchant Cruiser, Submarine or Light Cruiser, she must be relentlessly hunted and attacked. The opportunity for attack may come by day or night, in low visibility or in clear weather, and in my opinion Torpedo Boat Destroyers, which should always be available as the covering force, are capable of fulfilling these duties. To guard against enemy minelaying, definite channels must be kept swept. Minesweeping vessels are essential for these duties. Air forces are invaluable for reconnaissance work, and under certain conditions, can attack ships, but frequently they would be unable to identify or destroy an enemy commerce raider.<sup>16</sup>

Ce fut sans doute une des plus grandes réalisations de la M.R.C. entre 1919 et 1936 que de se voir lentement accorder, vers la fin des années 1920, puis un peu plus rapidement au cours des années 1930 et enfin à toute allure en 1935-1934, l'attention qui lui était due.

---

<sup>16</sup> A.N.C., Archives du ministère de la Défense nationale, RG 24, D1, volume 3840, dossier N.S.S. 1017-10-18, volume I, *The Defence Policy of Canada*, par P. Nelles, 30-10-35, p. 3.

## 1.2 L'immobilisme gouvernemental, 1919-1923

La force navale canadienne était encore trop jeune en 1919 pour que ses réalisations de la Première Guerre mondiale aient un effet durable sur les hommes politiques de l'époque. De plus, à la lumière des réalisations éclatantes du Corps expéditionnaire canadien en Europe, le travail de la M.R.C. au niveau du contrôle du commerce, de l'intelligence et de la patrouille de la côte est canadienne passa inaperçu.<sup>17</sup> Par conséquent, en 1919, nous l'avons vu, elle n'avait vraiment pas la faveur des Canadiens:

The party wrangle as to what policy should be followed is perhaps normal enough, but when it took the shape of a scathing - you might say scurrilous -ridicule for years in the press and in parliament, against the navy itself, which was trying its best, making bricks without straw, to maintain the highest efficiency possible, and which could not defend itself, it was indeed discouraging.<sup>18</sup>

De plus, au plan opérationnel, la M.R.C. se trouvait limitée parce que sa flotte d'après-guerre était composée de navires de petit tonnage; au niveau de la planification, l'état-major de la Marine dut tenir compte des résultats de cette situation puisque la population canadienne, son gouvernement et l'Amirauté britannique associaient la M.R.C. au rôle réduit

---

<sup>17</sup> M. Milner, *North Atlantic Run. The Royal Canadian Navy and the Battle for the Convoys*, Markham, Penguin Books, 1990 (Toronto, U.T.P., 1985), p. 5.

<sup>18</sup> Walter Hose cité dans Tatley, *op. cit.*, p. 42.

qui convenait aux navires qu'elle possédait.<sup>19</sup>

Au pouvoir depuis 1917, le gouvernement de sir Robert Laird Borden, n'osa pas, après la fin de la guerre, compromettre encore plus sa position politique précaire en attaquant de front la question de la M.R.C.. Durant toute la durée de son mandat (1917-1920), le gouvernement unioniste se caractérisa par son incapacité à formuler une politique navale permanente.<sup>20</sup> Tout naturellement fort influencé par l'opinion publique, il se pressa de croire que la Conférence de la Paix à Versailles avait réglé de façon définitive le problème que représentaient les conflits armés. Les résultats de l'étude que l'amiral britannique sir John Jellicoe devait conduire au pays et les recommandations qu'il y présenterait donneraient une orientation à la M.R.C..<sup>21</sup> De fait, le budget de 600 000 dollars accordé à la M.R.C. en 1919 montrait bien comment le gouvernement comptait "(...) practically do away with the Service till Jellicoe comes out".<sup>22</sup>

A la fin de 1919, la flotte canadienne comptait deux sous-marins qui n'étaient pas encore en service et deux

---

<sup>19</sup> M.D.N., S.H., dossier 89\18. Wright, pp. 11-12.

<sup>20</sup> Rear-Admiral D. Hanington (retired), "75 Years of Naval Training. Rise of the Canadian Navy", *Canada's Navy. A Special Edition of Wings Magazine*, Calgary, Corvus Publishing Group, 1985, p. 22.

<sup>21</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 136.

<sup>22</sup> G.J. Desbarats, sous-ministre du Service naval cité dans Tatley, *op. cit.*, p. 37.

navires, le Niobé et le Rainbow.<sup>23</sup> Pour combler les effectifs de la marine, il était nécessaire d'emprunter une partie du personnel à l'Amirauté britannique étant donné la pénurie de Canadiens capables ou désireux de remplir les différentes fonctions. Par exemple,

(...) to operate submarines a number of skilled officers, Petty Officers and ratings are required, who should be volunteers for this particular service.

Several of the Officers of the R.C.N. who were trained in the College at Halifax and are now of Lieutenant's rank, have been trained in submarines in Great Britain and would be available as Commanding Officers, but there we stop, as we have not got the Petty Officers and ratings. Therefore if we accept the submarines we should have to obtain all these from the Admiralty.<sup>24</sup>

C'était l'époque où l'état-major de la Marine tentait, pour apaiser les craintes gouvernementales, de lui donner une image plus canadienne: l'état du personnel canadien au niveau des qualifications requises laissait donc beaucoup à désirer.

Néanmoins, il restait le Collège naval royal du Canada qui pouvait éventuellement entraîner des hommes dans tous les domaines. Etabli en 1911, il avait comme premier objectif de dispenser une éducation complète en science navale. Pendant

---

<sup>23</sup> Canada, Ministère du Service naval, Rapport du Ministère du Service Naval, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1920, p. 6.; voir aussi G.N. Tucker, *The Naval Service of Canada. Its Official History, volume I, Origins and Early Years*, Ottawa, King's Printer, 1952, pp. 317-319.

<sup>24</sup> A.N.C., Fonds Sir Robert Laird Borden, MG 26 H, volume 116, pp. 64334-64335, Sir C. Kingsmill à G.J. Desbarats, 29-1-19.

trois années, les élèves-officiers s'adonnaient à des travaux, tant pratiques qu'académiques, en génie, mathématiques, mécanique, physique, manoeuvre, navigation, anglais et une autre langue moderne. Tous les élèves-officiers qui avaient étudié au collège depuis sa création avaient choisi une carrière dans la M.R.C. même si cela n'était pas obligatoire. Mais en 1919, alors que l'avenir de la force n'était pas assuré, l'état-major de la Marine déclara dans son rapport annuel qu'il était impossible de promettre à tous les finissants du collège une place au sein de la marine.<sup>25</sup> La M.R.C. évoluait donc dans un cercle vicieux: les équipages des navires canadiens ne pouvaient pas être comblés par des marins canadiens et alors que le Collège naval aurait pu voir à la canadianisation des cadres de la M.R.C., l'état-major ne pouvait pas garantir à ses diplômés une carrière dans la force navale du pays. L'avenir semblait peu prometteur.

Face à cet état de choses, les dirigeants navals étaient plutôt impuissants; ils se livrèrent tout de même à la formulation d'une politique navale qui leur semblait idéale. Ils rédigèrent toute une série de rapports appelés Occasional Papers en vue de la visite de l'amiral Jellicoe. Ils y répondaient aux questions de celui-ci au sujet du recrutement, de l'administration, de la défense des ports et des travaux

---

<sup>25</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report of the Department of the Naval Service, Ottawa, King's Printer, 1919, p. 5.

anti-sous-marins; "(...) these papers were tentative proposals which the government had not seen, but the department had approved."<sup>26</sup> Dans ces documents, il s'avéra évident que l'état-major avait tiré une leçon importante de la guerre: il fallait faire comprendre au gouvernement qu'une force navale était essentielle à la protection du commerce maritime, évalué à deux milliards de dollars annuellement, et à celle des 60 000 membres de l'industrie des pêcheries.<sup>27</sup>

Le deuxième de ces 36 documents traitait de l'expansion de la force. L'état-major de la Marine y déclara que toute politique qui ne comptait pas augmenter les effectifs de la M.R.C. était inacceptable.<sup>28</sup> Il demanda que le gouvernement envisage une politique navale à long terme; "(...) a certain sized Naval Service should be aimed at in say 15 or 20 years, the whole scheme being sealed by a special Act of Parliament".<sup>29</sup> Une telle politique contribuerait énormément à l'efficacité de la force en ce sens qu'elle lui donnerait une certaine stabilité et permettrait aux hommes qui voulaient faire leur carrière dans la M.R.C. d'entrevoir des perspectives d'avenir; de plus si les dirigeants navals se préparaient

---

<sup>26</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 39.

<sup>27</sup> *Ibid.*, pp. 59-60.

<sup>28</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 5696, dossier 1017-31-2, Occasional Paper No. 2. Proposals for Canadian Naval Expansion, par l'état-major naval, 3-7-19, p. 2.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 5.

d'avance, les pertes d'argent encourues à cause de programmes navals peu et mal planifiés étaient peu probables. L'état-major de la Marine y établit que la force avait quatre responsabilités à assumer:

1. To provide docking and repair bases for Imperial Ships only.
2. To provide, in addition, local defence forces.
3. To maintain, in addition, a small service such as is contemplated in the Fleet Unit Scheme.
4. To maintain a fleet complete in all its different types of ships, with the necessary repairing and shipbuilding bases.<sup>30</sup>

Dès le début de la Première guerre, le Canada avait assumé la première responsabilité, soit de fournir aux navires impériaux des installations d'amarrage et de réparations. Il avait aussi été nécessaire d'assurer la défense des eaux canadiennes. L'expansion maintenant proposée par l'état-major se devait donc de ne pas être inférieure à la deuxième responsabilité. D'après les autorités navales, le Canada ne pouvait pas se permettre d'ignorer son commerce maritime que seule une force navale canadienne plus imposante que l'actuelle pouvait protéger.<sup>31</sup> Elles déclarèrent donc que la politique la plus sage à suivre était la création d'une flotte de trois croiseurs<sup>32</sup> en plus de fournir des bases pour les réparations

---

<sup>30</sup> Ibid., p. 2.

<sup>31</sup> Loc. cit.

<sup>32</sup> The minimum effort is found by taking into consideration the probable scale of attack on Canadian coasts. This matter was dealt with by the Overseas Defence Committee in 1911. The Committee considered the probable scale of attack against Halifax as "one or two cruisers", and against Esquimalt (or rather

et l'amarrage des navires impériaux, tout en gardant à l'esprit la possibilité de se doter d'une flotte complète.<sup>33</sup> La première responsabilité que se donnait l'état-major, soit des installations d'amarrage et de réparations pour les navires impériaux, mettait en évidence l'esprit britannique de la M.R.C.. Ses dirigeants, même s'ils disaient vouloir la canadianiser, proposaient un programme d'expansion fortement axé sur l'aide à l'empire.

Au niveau de la défense des côtes canadiennes, les tâches à remplir étaient: "(a) Local harbour defence operations. (b) Patrol of the coast against minor enemy operations."<sup>34</sup> L'état-major considérait que de telles responsabilités pouvaient être largement assumées par des vaisseaux auxiliaires qu'il se procurerait en temps de guerre. Néanmoins, ces derniers nécessitaient l'appui d'unités plus imposantes, soit de navires-patrouilleurs capables de naviguer peu importe le temps. Ces navires seraient regroupés en deux flotilles de huit navires-patrouilleurs chacune, soutenues de deux navires de réserve. Un navire de ravitaillement était aussi

---

Prince Rupert) as "one or two unarmoured cruisers". The war served to confirm the accuracy of this forecast and there is no reason to suppose it to be any different now. A reasonable scale of defence against this force would be one of 50% greater strength, that is to say, three cruisers. (Ibid., p. 3.)

<sup>33</sup> Ibid., p. 4.

<sup>34</sup> Ibid., p. 6.

nécessaire. Enfin, il fallait quelques destroyers pour remplir certaines fonctions spéciales, telles l'accompagnement des navires marchands ou des croiseurs rapides, l'appui aux flotilles de vedettes-torpilleurs et la chasse aux sous-marins.<sup>35</sup> Quant aux autres genres de navires, les autorités navales considéraient qu'il était préférable de ne pas se procurer de croiseurs-cuirassés parce qu'ils étaient dispendieux à construire et à maintenir, requéraient un équipage de 1000 hommes chacun, et exigeaient une expérience qu'aucun officier canadien n'avait. Il valait mieux posséder des navires de plus petit tonnage qui n'exigeaient pas une trop grande expertise. Sur de tels bâtiments, les officiers subalternes pouvaient acquérir l'expérience du commandement en vue de promotions sur des navires plus imposants qui seraient éventuellement construits.<sup>36</sup> L'état-major affirma aussi qu'il fallait avoir des croiseurs capables de combattre et détruire tout croiseur léger ennemi.<sup>37</sup> Etant donné les conditions précaires dans lesquelles les croiseurs auraient à fonctionner, il croyait que ceux du type Frobisher étaient les plus utiles pour les besoins de défense du pays. Il jugeait aussi désirable de se procurer des sous-marins. Il fallait se protéger contre l'arrivée possible d'un croiseur-

---

<sup>35</sup> Ibid., p. 8.

<sup>36</sup> Ibid., pp. 4-5.

<sup>37</sup> A.N.C., Fonds Victor Gabriel Bodeur, MG 30, E312, volume 1, dossier 11, Naval Ships, septembre 1924.

cuirassé; les sous-marins contribuaient à influencer le moral de l'ennemi, dans ce cas le Japon qui s'adonnait à des opérations loin de ses bases. Pour de telles opérations, des navires du type H convenaient le mieux.<sup>38</sup>

Enfin, les autorités navales considéraient nécessaire l'appui des forces aériennes; "[e]ither a naval air service or air forces attached to the navy are a necessity of modern war. Some arrangement regarding the provision of aircraft should certainly be included in the programme."<sup>39</sup>

L'état-major de la Marine proposa donc un programme de construction navale en deux phases qui menait à une flotte complète. La première phase s'étalerait de 1920 à 1926:

	A <sup>40</sup>	B	C	D	E
1920-21	6	-	-	-	1
1921-22	-	-	1	-	-
1922-23	4	1	-	-	-
1923-24	-	-	1	-	-
1924-25	4	1	-	-	-
1925-26	-	-	1	-	-
1926-27	4	1	-	-	-
Total	18	3	3	-	1

A la fin de cette première phase, le Canada serait doté d'une escadre qui requerrait 3500 officiers et marins de plus

---

<sup>38</sup> A.N.C., RG 24, D10, volume 5696, dossier 1017-31-2, Occasional Paper No. 2., p. 10.

<sup>39</sup> Ibid., p. 11.

<sup>40</sup> A: vedettes-torpilleurs; B: destroyers; C: croiseurs; D: sous-marins; E: navires de ravitaillement.

que l'effectif de 500 déjà approuvé et aurait donc une force de 4000 hommes.<sup>41</sup>

La deuxième phase était encore plus ambitieuse. Commençant en 1927 pour finir en 1934, elle nécessiterait un effectif total de 8500 officiers et marins y compris l'effectif de base de 500 hommes:

	A <sup>42</sup>	B	C	D	E
1927-28	-	-	1	-	-
1928-29	-	3	-	-	1
1929-30	-	-	1	-	-
1930-31	-	-	-	6	1
1931-32	-	-	1	-	-
1932-33	-	6	-	-	-
1933-34	-	-	1	-	-
Total	-	9	4	6	2

En plus de vouloir doter le pays d'une force navale efficace et adéquate, l'état-major, en proposant un programme aussi important, voulait à tout prix encourager les hommes qui s'enrôlaient dans la M.R.C. à y rester:

In view of the expense of training seamen and the high attainments required in the skilled ranks, it is in the highest degree improvident to allow men to leave the service after a few years, unless this is unavoidable.

Such a procedure not only entails the expense of continually training new entries, but the machinery, armament and hull suffer serious depreciation from lack of sufficiently skilled care

---

<sup>41</sup> A.N.C., RG 24, D 10, volume 5696, dossier 1017-31-2, Occasional Paper No. 2, p. 12.

<sup>42</sup> Voir note 40.

and attention.<sup>43</sup>

Une politique navale gouvernementale à long terme s'imposait donc.

Dans son vingt-et-unième document intitulé *Control of the Canadian Navy*, rédigé en octobre 1919, l'état-major de la Marine traita de la question de la relation entre la M.R.C. et la Marine royale. Il y déclara qu'il était certes avantageux pour le Canada de s'associer étroitement à la Grande-Bretagne au niveau de l'instruction des hommes et de l'efficacité de la force en temps de guerre, mais que l'unification complète des deux forces ne l'était pas.<sup>44</sup> Somme toute, en temps d'urgence, les dirigeants de la M.R.C. n'avaient aucune objection à se subordonner à l'Amirauté.

Ces documents que rédigea l'état-major eurent une influence significative sur l'amiral Jellicoe.<sup>45</sup> Quand il arriva au pays, il était au courant des désirs de l'état-major, notamment qu'un engagement permanent de la part du gouvernement à l'égard de la M.R.C. était tout à fait essentiel au bon fonctionnement de celle-ci. Seule une telle entente permettrait à la marine de devenir une force navale importante.<sup>46</sup> De fait, le directeur du Service naval, l'amiral

---

<sup>43</sup> A.N.C., RG 24 D10, volume 5696, dossier 1017-31-2, Occasional Paper No. 2, s.p..

<sup>44</sup> Ibid., s.p..

<sup>45</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 59.

<sup>46</sup> Tatley, *op. cit.*, pp. 58-59.

sir C.E. Kingsmill, avait déjà, en prévision de l'arrivée de Jellicoe au pays, formulé ses recommandations dont la plus importante était celle qui demandait

(...) une loi du Parlement formulant une politique navale pour dix ans ou plus et recommandait la création d'une flotte qui, en 1934, comprendrait sept croiseurs, 12 destroyers, six sous-marins, trois navires ravitailleurs, 18 bateaux de patrouille anti-sous-marine et de diversion, et 8,500 officiers et hommes. Cette marine exigerait une dépense annuelle d'environ 13 millions de dollars pour une période de 14 ans.<sup>47</sup>

Jellicoe considérait donc que sa tâche première devait être d'encourager le gouvernement à adopter un plan à long terme de développement de la M.R.C.. Bref, il s'aperçut rapidement que s'il voulait que sa mission ait des résultats quelconque au Canada, il devait appuyer davantage l'état-major de la Marine canadienne que l'Amirauté qui espérait qu'il soutire un appui canadien à la défense de l'empire.<sup>48</sup>

L'amiral Jellicoe fit un séjour au Canada en novembre et décembre 1919. Le ministre du Service de la Marine, Charles C. Ballantyne, décrit ainsi la mission Jellicoe:

Sa visite faisait partie d'un voyage officiel à travers les possessions britanniques, voyage entrepris à la requête des gouvernements coloniaux qui s'étaient entendus pour demander que les questions relatives à leur défense navale fussent étudiées par un officier de marine expérimenté.<sup>49</sup>

---

<sup>47</sup> D.J. Goodspeed, *Les forces armées du Canada, Un siècle de grandes réalisations*, Ottawa, Direction des Services historiques, Q.G.F.C., 1967, P. 96.

<sup>48</sup> Tatley, *op. cit.*, pp. 58-59.

<sup>49</sup> *Débats*, 10 mars 1920, volume I, p. 317.

Jellicoe savait sa mission complexe puisque le peuple canadien réclamait le désarmement complet. De fait, Ballantyne déclara que si la question de la politique navale du pays n'était pas réglée de façon positive dans un avenir rapproché, il se contenterait de démanteler le service qui, diminué comme il l'était, constituait une grave perte d'argent. Pour sauver la M.R.C., l'amiral britannique se devait donc de convaincre le gouvernement et les Canadiens de sa nécessité.<sup>50</sup>

L'Amirauté espérait plus de la mission Jellicoe: elle voulait que ce dernier assure la participation des dominions à la défense de l'empire en consolidant l'appui de leur population<sup>51</sup> tout en ne froissant pas leur nationalisme naissant. Si les dirigeants des dominions manifestaient de l'intérêt face à la défense de l'empire, Jellicoe devait les aider en suggérant des projets en ce sens.<sup>52</sup> Enfin, bien que les Britanniques préférassent l'idée d'une marine impériale, ils considéraient que, dans les circonstances, l'objectif premier de la mission était de promouvoir l'uniformité dans l'organisation de la marine et l'instruction des hommes et de faire des recommandations au niveau de la défense locale.<sup>53</sup>

---

<sup>50</sup> M.D.N., S.H., dossier 89\18, Wright, p. 13.

<sup>51</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 33.

<sup>52</sup> Roskill, *op. cit.*, p. 275.

<sup>53</sup> Tucker, *op. cit.*, p. 306.

Jellicoe remit un rapport en trois volumes au gouverneur-général du Canada, le 31 décembre 1919. Il y envisageait la création d'un ministère de la M.R.C. distinct et d'un Conseil de la Marine et il proposait quatre alternatives de composition de la flotte canadienne (voir tableau 1). L'amiral britannique avait conçu ces quatre schémas parce que "[t]here has never been any real measure of agreement in Canada regarding naval defence, and it was very difficult to formulate proposals during my visit which would be likely to meet with any general approval."<sup>54</sup>

Jellicoe considérait le Japon comme un ennemi potentiel du Canada; il recommanda des projets qui concordaient avec cette hypothèse.<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup> Jellicoe cité dans M.D.N., S.H., dossier 89\18, Wright, p. 14.

<sup>55</sup> Commander A.B. German, RNC (retired), "Canada's Navy 1910 to 1985", *Canadian Defence Quarterly*\Revue canadienne de défense, décembre 1985\janvier 1986, p. 15.

TABLEAU 1 - Options proposées par Jellicoe<sup>56</sup>

flotte de 25\$ millions	flotte de 17,5\$ millions	flotte de 10\$ millions	flotte de 5\$ millions
2 croiseurs-cuirassés	1 croiseur-cuirassé	-----	-----
7 croiseurs légers	5 croiseurs légers	3 croiseurs légers	-----
1 conducteur de flotille	1 conducteur de flotille	1 conducteur de flotille	-----
12 destroyers	6 destroyers	-----	-----
1 destroyer d'approvisionnement	1 destroyer d'approvisionnement	-----	-----
16 sous-marins	8 sous-marins	8 sous-marins	8 sous-marins
1 sous-marin d'approvisionnement	1 sous-marin d'approvisionnement	1 sous-marin d'approvisionnement	-----
2 porte-avions	1 porte-avions	-----	-----
4 escadres de dragueurs de mines	2 escadres de dragueurs de mines	-----	-----
4 destroyers pour la défense locale	4 destroyers pour la défense locale	4 destroyers pour la défense locale	4 destroyers pour la défense locale
8 vedette-torpilleurs	8 vedette-torpilleurs	8 vedette-torpilleurs	8 vedette-torpilleurs
4 chalutiers	4 chalutiers	4 chalutiers	4 chalutiers
dragueurs de mines	dragueurs de mines	dragueurs de mines	dragueurs de mines

Les flottes de 25\$ et de 17,5\$ millions prévoyaient une participation réelle à la défense de l'empire. Celle de 10\$ millions comptait le nombre de navires nécessaires à la protection du commerce maritime et des ports canadiens mais la responsabilité de la défense de l'empire en temps de guerre devrait être assumée par la Grande-Bretagne et les autres dominions.<sup>57</sup> Le plan pour la flotte de 5\$ millions au Canada

<sup>56</sup> J.R. Jellicoe, Report of Admiral of the Fleet Viscount Jellicoe of Scapa, G.C.B., O.M., G.C.V.O., on Naval Mission to the Dominion of Canada (November-December 1919), volume I, p. 15.

<sup>57</sup> Canada, Ministère du Service naval, Rapport, 1920, p. 7.

prévoyait une défense limitée des ports canadiens.<sup>58</sup> Chacune des options proposées par Jellicoe ne comptait que le nombre minimum de navires requis pour maintenir une force suffisante et adéquate qui assumerait les responsabilités liées au programme en question.<sup>59</sup>

Jellicoe conclut que les attaques contre son commerce international maritime constituaient le principal danger auquel le Canada aurait à faire face en temps de guerre. C'est pourquoi il recommanda une marine dont le noyau serait composé de croiseurs légers et de sous-marins appuyés de navires plus petits en plus d'une force aérienne basée sur la côte du Pacifique. Si le gouvernement décidait qu'il était dans l'intérêt du Canada de participer à la défense de l'empire, l'amiral considérait que la meilleure contribution du pays serait une ou plusieurs escadres de navires de chacune des principales catégories.<sup>60</sup>

Sur le plan de l'organisation de la M.R.C., Jellicoe recommanda la formation d'un Conseil de la Marine qui serait responsable de l'administration et de l'instruction des hommes; cet organisme serait en effet semblable à l'Amirauté britannique et serait composé de civils et d'officiers afin que l'administration de la M.R.C. ne soit pas inutilement

---

<sup>58</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\145, Noble, p. 371.

<sup>59</sup> Jellicoe, volume I, p. 10; Jellicoe, volume II, p. 41.

<sup>60</sup> Roskill, op. cit., p. 286.

impliquée dans les disputes politiques.<sup>61</sup>

Au niveau de l'instruction des hommes, Jellicoe déclara que si le Canada comptait ne maintenir qu'une petite force navale, il serait plus économique d'envoyer en Grande-Bretagne les quelques officiers et hommes dont les fonctions nécessitaient un entraînement poussé que de créer et maintenir au pays l'infrastructure complexe nécessaire pour l'instruction spécialisée. De plus, il recommanda une étroite collaboration entre la M.R.C. et la Marine royale au niveau des exercices de la flotte:

It is naturally more difficult to attain and maintain a high pitch of efficiency in a small naval force than in a large fleet. The important element of competition is largely absent; there are fewer brains at work on improvements and innovations; and the officers, particularly those in the higher ranks, have insufficient experience in fleet work. These difficulties will be largely overcome if the officers in particular, as well as some of the men, of the Royal Canadian Navy spend a proportion of their time in ships of the Royal Navy. Frequent meetings of Canadian vessels with those of other Dominions, and of the Royal Navy; and fleet exercises carried out annually on a large scale, would give opportunities for acquiring experience, would produce interchange of ideas, and would promote competition. Officers and men would see for themselves how they compared in efficiency with those whom they met.<sup>62</sup>

Il recommanda aussi la formation de la Réserve navale royale canadienne.<sup>63</sup>

---

<sup>61</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 137.

<sup>62</sup> Jellicoe, volume I, p. 8.

<sup>63</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 138.

Somme toute, Jellicoe, qui savait que les autorités canadiennes n'acquiesceraient jamais à un plan concret de participation canadienne à la défense de l'empire, recommandait une étroite collaboration entre la M.R.C. et la Marine royale britannique de sorte qu'en temps d'urgence, il serait facile pour les deux forces de travailler conjointement. Bref, Jellicoe proposait une participation canadienne officieuse à la défense de l'empire.

C'est là l'essentiel des recommandations de Jellicoe. Il faut en convenir, il n'y avait là aucun renseignement qui méritât le secret. Or, le contenu du rapport ne fut d'abord connu que du Cabinet. Puis, le premier volume fut rendu public. Les deuxième et troisième, qui traitaient des bases navales canadiennes, de la situation mondiale navale et des ennemis potentiels du pays, restèrent hors d'atteinte jusqu'à ce que les chercheurs y aient accès à compter de 1964.<sup>64</sup> Cet état de faits est fort révélateur du contexte politique de l'époque. Les autorités canadiennes tenaient en main un document qui recommandait une forte dépense pour une question d'ordre militaire. Il ne fait pas de doute qu'afin de ne pas perdre d'autres appuis, le gouvernement Borden, dont la popularité déclinait, choisit de garder le rapport secret. Il faut considérer, nous l'avons déjà dit, que la Grande Guerre

---

<sup>64</sup> J. Eayrs, *In Defence of Canada, volume 1, From the Great War to the Great Depression*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, pp. 162-163.

avait rendu les hommes politiques méfiants face à toute implication du Canada dans les affaires militaires et encore plus à la présence de la Grande-Bretagne dans tout ce qui était canadien. Il était donc préférable de garder le tout secret jusqu'au moment où l'opinion publique serait davantage favorable à la M.R.C.. Enfin, le climat était peu propice à toute discussion concernant une participation canadienne à la défense de l'empire.

Les propositions de Jellicoe contribuèrent à la consolidation de la pensée navale de l'état-major de la Marine.<sup>65</sup> Il attaqua de front toutes les questions que la M.R.C. avaient soulevées depuis dix années et les fonda en un plan complet et détaillé. Pour la première fois dans l'histoire de la marine, un personnage naval important apposait un sceau officiel et professionnel aux idées de l'état-major de la marine.

What emerged in Jellicoe's confidential report - essentially a digest and refinement of the Canadian studies - was the framework of the scheme that was ultimately implemented in the late 1930s.<sup>66</sup>

Mais, comme nous l'avons vu, le climat de l'après-guerre se prêtait mal à tous ces plans ambitieux et le gouvernement se montra très peu enthousiaste face à toute expansion de la force navale. De plus, la multitude des propositions venues

---

<sup>65</sup> Sarty, "Silent Sentry (...)", p. 390.

<sup>66</sup> Idem, "Entirely in the hands of the friendly neighbour: The Canadian Armed Forces and the Defence of the Pacific Coast, 1909-1939", à paraître, 1991, p. 8.

de Jellicoe et de l'état-major eut pour effet de confondre les autorités canadiennes dont la compréhension des questions navales était souvent assez limitée.<sup>67</sup> Dans une entrevue accordée à un historien du Service historique de la Défense nationale, le contre-amiral Walter Hose, alors Directeur-adjoint du Service naval, avoua ne pas avoir été surpris de la décision du gouvernement:

They [les recommandations] were rather grandiose, and just at that time, financial stringency in the country and in addition to that, the Washington Conference for Naval Disarmament was about to sit and, quite naturally, Canada, when all the big powers were scrapping a large part of their navy, wasn't inclined to make a start on getting one.<sup>68</sup>

Suite au refus de s'impliquer dans un programme naval trop élaboré, Ballantyne réitéra la position du gouvernement le 25 mars 1920 à la Chambre des Communes. Il préférait attendre la Conférence impériale de 1921 où il serait question des problèmes de défense avant de formuler la politique navale du pays. En attendant, le Service naval fonctionnerait selon les normes en règle avant la Première Guerre mondiale; il y aurait donc une démobilisation presque complète à l'exception d'un petit personnel civil et militaire jugé essentiel. Les croiseurs désuets de la M.R.C. furent remplacés par un croiseur léger, l'Aurora, et deux contre-torpilleurs, le

---

<sup>67</sup> M.D.N., S.H., dossier 89\18, Wright, pp. 11-12.

<sup>68</sup> M.D.N., S.H., BIOG H, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise D, Edited Transcript of an interview with Rear-Admiral Walter Hose by Bill Herbert re service in the RCN, p. 32.

Patriot et le Patrician, offerts par l'Amirauté afin de permettre au dominion d'asseoir le développement de sa force navale.<sup>69</sup> En novembre 1920, le Canada accueillit donc trois nouveaux bâtiments.<sup>70</sup>

L'acquisition de l'Aurora ne se fit pas sans controverse. Initialement, la Grande-Bretagne avait offert au Canada le Glasgow, un croiseur vieux de dix ans qui fonctionnait au charbon. Hose, alors directeur-adjoint du Service naval, déclara que ce navire était inacceptable.

She was obsolete and coal-burning. To train men in a coal-burning ship would be a waste of time. Such a ship would require the maintaining of coal stations which, to the largely oil-burning Imperial ships, would be useless. During manoeuvres in which Canadian and Imperial ships were taking part, it would be preferable if all burned the same fuel. There was also the factor of obsolescence to be taken into account. Were they to accept the offer of GLASGOW, the Government and the Naval Service would raise against themselves the same ridicule to which they had been subjected when NIOBE and RAINBOW had been acquired. At such a time, with the armed services in disrepute, it would be inadvisable to

---

<sup>69</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Patrician*, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 30-8-62, pp. 2-3; voir aussi *Débats*, 25 mars 1920, volume I, pp. 726-727. En décembre 1919, l'amiral Jellicoe avait rencontré le ministre de la Marine, C.C. Ballantyne, qui avait déclaré que si le gouvernement ne proposait pas un programme de développement de la force navale, il comptait la saborder. Jellicoe pressa donc l'Amirauté d'offrir au Canada un croiseur léger et des sous-marins, navires qu'il jugeait les plus utiles au pays. (Roskill, op. cit., p. 285.)

<sup>70</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report, 1921, p. 6.

give more fuel for attack to their enemies.<sup>71</sup>

Hose s'entretint personnellement avec l'Amirauté britannique qui insista à un point tel que Hose dut lui lancer un ultimatum: si elle imposait le Glasgow au Canada, Halifax ne maintiendrait plus que des approvisionnements en charbon et, par conséquent, ne conviendrait plus comme base de ravitaillement pour les navires impériaux qui ne fonctionnaient qu'au mazout. L'Amirauté, placée dans une situation stratégique précaire, dut s'incliner et céda l'Aurora à la M.R.C..<sup>72</sup> De toute évidence, Hose voulait d'abord et avant tout le bien de la force navale canadienne.

La réorganisation de 1920 était nécessaire parce que dans l'état où elle était, la M.R.C. ne fournissait pas les installations nécessaires à l'instruction des hommes, les deux navires prévus à cet effet étant désuets. De plus, "(...) Canada is obtaining very little result from her expenditure on the present Organization".<sup>73</sup> La décision du gouvernement d'accepter l'offre d'un croiseur et de deux destroyers de la

---

<sup>71</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Aurora*, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 23-1-62, pp. 4-5.

<sup>72</sup> F.M. McKee, *Volunteers for Sea Service: A Brief History of the Royal Canadian Naval Reserve, Its Predecessors and Successors*, Toronto, Houston's Standard Publications, 1973, p. 13.

<sup>73</sup> *Loc. cit.*

Grande-Bretagne permettrait de remédier à ces problèmes.<sup>74</sup>

Les modifications commencèrent en mai 1920; au même moment, l'amiral Kingsmill, qui avait occupé le poste de Directeur du Service naval depuis sa création, se retira fort découragé et fut remplacé par le commodore Walter Rose.<sup>75</sup>

La réorganisation de Ballantyne eut des répercussions majeures au niveau des effectifs. Le 15 mai 1920, la force navale ne disposait plus que du personnel naval et civil nécessaire à son fonctionnement minimal.<sup>76</sup> Il était toujours difficile de combler les équipages des navires avec des marins canadiens. Pendant la deuxième moitié de 1920, une école de marine pour garçons fut établie à Halifax afin d'entraîner des marins pour la force navale canadienne; des installations pour 100 garçons de 16 à 18,5 ans (18 à 25 ans pour les chauffeurs) furent aménagées. Ceux qui s'inscrivaient à l'école devaient signer une entente selon laquelle ils acceptaient de servir dans la M.R.C. durant sept années consécutives. Pour les garçons âgés de moins de 18 ans, la période des sept années de service commençait à partir de leur dix-huitième anniversaire de naissance. L'état-major espérait ainsi remplacer les marins britanniques qui oeuvraient sur les

---

<sup>74</sup> M.D.N., S.H., BIOG D, Desbarats, George J., Folder A-6, Draft Speech (?) by Min. of Naval Service, some time in 1919, pp. 2-3.

<sup>75</sup> Hanington, op. cit., p. 26.

<sup>76</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report, 1921, p. 6.

navires canadiens.<sup>77</sup>

Bien que le gouvernement se montrât très peu enthousiaste face à l'expansion éventuelle de la M.R.C. et que les officiers canadiens ne fussent pas satisfaits de la réorganisation de 1920, ces derniers firent contre mauvaise fortune bon coeur et se résignèrent à attendre une période plus favorable.<sup>78</sup> Le début des années 1920 fut caractérisé par la ténacité de Hose face à l'antipathie gouvernementale; il continua à encourager toute proposition de développement naval de la part de l'état-major.<sup>79</sup>

Cette réorganisation fut la dernière décision d'importance concernant la M.R.C. que prit le gouvernement dirigé par Borden. En juillet 1920, celui-ci céda sa place de Premier ministre à son collègue Arthur Meighen.

Alors que son prédécesseur craignait les répercussions politiques d'une prise de position ferme sur l'avenir de la M.R.C., le gouvernement Meighen (1920-1921) se caractérisa par son immobilisme total vis-à-vis de la force navale. "The Unionist government under Meighen (...) left the navy to its own devices as long as costs were kept within approved limits."<sup>80</sup> Seul Ballantyne, resté à titre de ministre du

---

<sup>77</sup> Ibid., p. 8.

<sup>78</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 78.

<sup>79</sup> Ibid., p. 161.

<sup>80</sup> Ibid., pp. 76-77.

Service de la Marine, manifesta une certaine sympathie pour un programme de développement vigoureux.<sup>81</sup> Ainsi les autorités politiques s'embarquèrent dans un programme naval suivant lequel la force était maintenue à son minimum sans la doter d'une politique à long terme. Elles accueillirent les trois nouveaux navires qu'avait acceptés le gouvernement Borden. Les effectifs de la M.R.C. tombèrent à 1048 hommes et officiers. L'entretien de la force coûtait alors un peu plus de trois millions de dollars par année.<sup>82</sup>

Malgré toutes les réductions imposées à la force, l'état-major, toujours en quête d'efficacité et de compétence, parvint à organiser des sessions d'entraînement convenables. L'Aurora, le Patriot et le Patrician firent une croisière aux Bermudes du 1<sup>er</sup> décembre 1920 au 16 mars 1921. Les sous-marins les y accompagnèrent après que leur commandant eut fait appel au souci d'efficacité du gouvernement. Il avait été décidé que les sous-marins seraient mis en réserve pour les mois d'hiver. Or, ceux-ci n'avaient été mis en service qu'en mars et les autorités navales considéraient qu'il aurait été très peu bénéfique pour les hommes qui y servaient de ne pas y travailler pendant l'hiver:

Submitted for the consideration of the Department. Having got the submarine crews to the present state of efficiency it is absolutely essential that the boats should not be laid up for the winter, and the crews allowed to forget all they have learned; which

---

<sup>81</sup> Eayrs, In Défence of Canada, volume 1, p. 166.

<sup>82</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\145, Noble, p. 372.

is what must happen if the boats remain here. (....) Should the above request meet with the approval of the Department, it would be possible to keep the boats up to seagoing efficiency throughout the winter; the crews would be well drilled, not so much from a point of view of submarines, as seamanship, Rifle and Field Exercises, P.R. & R.T. Boat work etc., this is very necessary especially as many of the men in the submarines are new entries and have never had any chance of doing anything of the kind previous to coming to submarines.<sup>83</sup>

Lors du voyage, les hommes s'adonnèrent à des exercices de télémétrie et acquirent de l'expérience au tir. A port d'Espagne<sup>84</sup>, la capitale de l'île Trinité, deux navires britanniques se joignirent à l'escadre canadienne afin de se livrer à des opérations et des exercices conjoints pendant une semaine. Enfin, à plusieurs reprises, des exercices de tirs de nuit et de tirs avec des obus éclairants et des projecteurs furent exécutés.<sup>85</sup>

Au cours de l'année fiscale 1921-1922, les navires de la M.R.C. s'adonnèrent encore une fois à des exercices divers, tels des exercices de tirs d'obus et de torpilles ainsi qu'à l'apprentissage de la discipline qui améliora grandement la tenue des hommes. Lors de la croisière d'été au canal de Panama, des exercices de tirs de nuit, de tactiques et de

---

<sup>83</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 3595, dossier 45-6-1, R.C. Watson à V.G. Brodeur, 12-9-21; cette requête fut approuvée par Walter Hose d'abord puis par le gouvernement.

<sup>84</sup> Aussi appelé Port of Spain.

<sup>85</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report, 1921, pp. 7-8.

téléométrie furent pratiqués quand le temps le permettait.

Les 22 et 26 août 1921, de retour dans les eaux canadiennes, les navires se livrèrent aussi, en compagnie des sous-marins C.H. 14 et C.H. 15, mis en service le 3 mars de la même année, à des exercices combinés avec la garnison et la force aérienne locales<sup>86</sup>:

These exercises included all the steps that would have to be taken for the defence of Halifax Harbour - (1) During a period of strained relations with a foreign power; (2) On the outbreak of hostilities, and, (3) For the control of shipping entering and leaving Halifax in war. They were carefully worked out in detail beforehand and showed the possibilities for co-operation between the three forces in the defence of Halifax Harbour.<sup>87</sup>

Les croisières d'hiver aux Antilles britanniques devinrent partie intégrante du programme d'entraînement de la M.R.C. de 1921 à 1936. Le climat sur les côtes canadiennes n'était pas propice à l'entraînement.<sup>88</sup> De plus, lors de ces croisières, les navires canadiens avaient la chance de participer à des exercices et des manoeuvres avec des navires de la Marine royale; "[t]hese joint exercises enabled the Canadian destroyers to take part in relatively complex and large-scale practices which would otherwise have been beyond

---

<sup>86</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Aurora*, p. 30.

<sup>87</sup> Canada, Department of the Naval Service, *Report*, 1922, p. 7.

<sup>88</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Patrician*, pp. 8-9; voir aussi *ibid.*, *Brief History of HMCS Champlain*, 24-5-63, p. 18.

their means, and gave them a useful standard of comparison."<sup>89</sup> Les exercices de tir et de lancement de torpilles constituaient une part importante de l'entraînement des marins; or, les navires canadiens ne pouvaient pas s'y livrer seuls efficacement étant donné leur nombre restreint.<sup>90</sup> Les hommes qui travaillaient dans les salles de signaux et de machinerie et surtout les officiers profitaient grandement de ces exercices puisque, pratiqués dans des conditions climatiques précaires - les tempêtes tropicales étaient assez fréquentes - ils rendaient difficile la manoeuvre et exigeaient une grande vigilance de la part de tous. Lors des exercices, il arrivait souvent que, sur les navires canadiens, les résultats ne soient pas parfaits; cet état de choses était dû au fait que les marins canadiens étaient peu habitués au travail en compagnie d'un grand nombre de navires.<sup>91</sup> C'était là la preuve de la grande utilité des croisières d'hiver. Ces sessions d'entraînement permettaient aussi à la M.R.C. de maintenir des relations étroites avec la Marine royale. Car il faut le dire, même si l'état-major semblait voir à la canadianisation de la force navale canadienne, il demeurait très fortement attaché à l'Amirauté. Pour une marine qui

---

<sup>89</sup> Tucker, *op. cit.*, p. 352.

<sup>90</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Patrician*, p. 9.

<sup>91</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Vancouver*, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 29-5-63, p. 48.

cherchait à devenir plus imposante, quoi de plus profitable que de collaborer étroitement avec une des marines les plus importantes du monde.

Somme toute, l'état-major de la Marine, par le biais des voyages et des exercices planifiés, visait à accroître l'efficacité de la force tout en mettant l'accent sur des normes de conduite et de discipline supérieures: "[t]he high standard of discipline and conduct of the men and the efficiency of the squadron itself, has created an impression that reflects credit, not only on the officers and men of the Squadron, but also on the Dominion of Canada whose representative it is."<sup>92</sup> De toute évidence, l'état-major essayait de redorer le blason de la M.R.C. auprès des autorités canadiennes. Il cherchait aussi à maintenir une relation étroite avec la Marine royale malgré le climat isolationniste primant au pays.

Au niveau du personnel, la tentative de remplacer les marins britanniques qui servaient au Canada par des jeunes hommes inscrits à l'école de la marine d'Halifax jouit d'un certain succès; en novembre 1921, 58 garçons étaient enrôlés comme marins et chauffeurs.<sup>93</sup>

Le document intitulé *Canadian Naval Programme: Alternative Schemes* préparé pour la délégation canadienne qui

---

<sup>92</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report, 1922, p. 7.

<sup>93</sup> Ibid., p. 9.

devait se rendre à la Conférence impériale de 1921 présente les désirs de l'état-major de la Marine pour l'année 1921<sup>94</sup> qui y déclara que "[t]his paper is not concerned with proving the necessity of a navy for Canada; it is assumed that the necessity is recognized but that the composition of the Navy is in doubt."<sup>95</sup> Les auteurs du document mirent l'accent sur la nécessité d'une politique définitive quant au rôle de la M.R.C., les tâches qu'elle devait accomplir et le type de navires qu'elle devait se procurer. La formulation d'une telle politique assurerait une économie et une efficacité certaines dans la conception d'un plan général d'opérations. Ils citèrent aussi comme premier objectif de la force navale la protection du commerce maritime qui équivalait à deux milliards de dollars chaque année: "[i]t is therefore considered that the amount to be spent in Naval Defence should bear a definite relation to the value of our water-borne trade and mercantile marine, and that the forces we should acquire should be with a view to securing the protection of this trade."<sup>96</sup> Tout comme en 1919, l'état-major déclara qu'il était impératif que cette politique en soit une à long terme. Conscientes du peu d'enthousiasme gouvernemental, les autorités navales ne voulaient toujours pas de croiseurs-

---

<sup>94</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 76.

<sup>95</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 5696, dossier 1017-31-4, Occasional Paper No. 32., p. 1.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 2.

cuirassés qui avaient une vocation plutôt impériale; il valait mieux se procurer des croiseurs légers et des vaisseaux jaugeant un tonnage inférieur afin de voir à la protection du commerce maritime canadien dans nos eaux côtières.<sup>97</sup> Elles voulaient toujours des navires-patrouilleurs parce qu'ils étaient moins coûteux que des destroyers à mettre en service et à entretenir. Ces derniers étaient plus utiles lors d'opérations combinées avec des escadres de croiseurs-cuirassés tandis que les navires-patrouilleurs s'avéraient plus efficaces lors d'opérations indépendantes. Les croiseurs légers serviraient à escorter les convois, chasser les corsaires de surface ennemis, attaquer le commerce maritime ennemi et participer aux opérations de la Flotte britannique quand cela était nécessaire.<sup>98</sup> L'état-major voulait aussi des sous-marins de petites dimensions pour la défense locale des ports et de plus grandes dimensions pour le travail en haute mer.<sup>99</sup> De toute évidence, il prévoyait venir en aide à la Grande-Bretagne si le besoin se présentait. Enfin, il fallait aussi avoir à sa disposition des dragueurs de mines; les chalutiers à vapeur représentaient le meilleur type de vaisseau pour ce genre de travail puisqu'ils étaient facilement disponibles et qu'ils nécessitaient peu de

---

<sup>97</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 5696, dossier 1017-31-4, Occasional Paper No. 32, p. 3.

<sup>98</sup> Ibid., p. 4.

<sup>99</sup> Ibid., p. 5.

préparation en temps de guerre. Il fallait néanmoins conserver, en temps de paix, tout l'équipement essentiel à la préparation de ces navires.<sup>100</sup> Voilà qui complétait la liste des navires requis pour la défense adéquate du pays; ces navires devaient être maintenus en temps de paix de façon à ce qu'ils soient prêts immédiatement en temps de guerre. Il fallait aussi avoir en réserve un certain nombre de canons et les munitions d'accompagnement nécessaires à armer les navires marchands en cas d'urgence.<sup>101</sup>

Une fois la liste des navires requis présentée, il fallait voir au personnel. D'abord, une force permanente suffisante devait maintenir les navires en état d'alerte. Il fallait ensuite établir une force de réserve afin de combler les postes des navires marchands armés, des dragueurs de mines et du grand nombre de vaisseaux auxiliaires qui seraient mobilisés en temps de guerre. Enfin, l'état-major de la Marine proposa un plan pour le développement de la force navale: il voulait transformer la présente force, qui n'était adéquate que pour l'entraînement des hommes, en une flotte qui serait capable de voir à la protection du commerce maritime canadien en haute mer.<sup>102</sup> Mais il était très peu possible que le

---

<sup>100</sup> Ibid., pp. 5-6.

<sup>101</sup> Loc. cit.

<sup>102</sup> A.N.C., Fonds William Lyon Mackenzie King, MG 26, J1, volume 75, Memorandum on the Question of Canadian Naval Defence, Huse à King, 28-10-22, pp. 11-13.

gouvernement adopte une telle ligne de conduite.

Tout comme en 1919, avant la mission de Jellicoe, les décisions qui avaient trait aux questions d'ordre naval continuaient d'être remises à plus tard. Le gouvernement attendait maintenant la Conférence impériale de 1921 avant de formuler la politique navale qu'il comptait suivre.<sup>103</sup> Les participants à cette conférence discutèrent du problème de la défense mais n'arrivèrent à aucune conclusion.<sup>104</sup> Il y eut plusieurs plénières et réunions où les premiers ministres des dominions discutèrent de la défense maritime de l'empire.<sup>105</sup> Dans le procès-verbal de la Conférence, le résultat de ces rencontres est résumé comme suit:

#### Imperial Defence

(a) Naval - By the resolution adopted, the following principles were adhered to: - (1) necessity of co-operation among the various portions of the Empire to provide such naval defence as may prove to be essential for security; (2) equality with the naval strength of any other power as a minimum standard; (3) the method and expense to be left to the final determination of the several Parliaments concerned; (4) that any recommendations thereon should be deferred until after the coming conference on

---

<sup>103</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\75, Ogle, pp. 9-10.

<sup>104</sup> Cpt. J.F. Cummins, "Imperial Conferences and Imperial Defence", *Canadian Defence Quarterly*\*Revue canadienne de défense*, volume IV, numéro 1, octobre 1926, p. 27.

<sup>105</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 3828, dossier 1015-2-3, volume 1, *Empire Naval Policy & Co-operation, 1922-35, Resolution passed at the Imperial Meeting of Prime Ministers and Representatives of the United Kingdom, etc., 1921.*

disarmament.<sup>106</sup>

Bref, il fut décidé de retarder encore les décisions qui avaient trait à la défense du pays jusqu'à la Conférence de Washington qui se tint de novembre 1921 à février 1922.<sup>107</sup>

L'approche du gouvernement fut fortement critiquée par William Lyon Mackenzie King, nouveau chef du parti libéral, et ses partisans. Quelle était l'utilité de dépenser au maintien d'une force navale quand le gouvernement était incapable de formuler une politique d'utilisation de cette arme? De telles dépenses n'étaient-elle pas insensées? L'opinion publique penchait dans la même direction. La population canadienne n'était pas prête à entretenir une flotte si le gouvernement était incapable de bien la gérer.<sup>108</sup>

Le gouvernement Meighen n'eut cependant guère la chance de donner un encadrement à la M.R.C. puisque, le 29 décembre 1921, Mackenzie King prit le pouvoir, pour y rester jusqu'en 1930.<sup>109</sup>

---

<sup>106</sup> A.N.C., MG 26, J4, volume 13, dossier 76, *Imperial Conference of 1921*, p. C8830, *Imperial Conference held June, July, August, 1921*.

<sup>107</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 115.

<sup>108</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 139.

<sup>109</sup> Il importe de noter qu'il y eut un bref intervalle au cours des neuf années au pouvoir de King. Durant son bref retour aux affaires, du 29 juin au 25 septembre 1926, le gouvernement de Meighen n'eut pas le temps d'influer vraiment sur la façon de gérer la M.R.C..

Bien que la M.R.C. ait subi d'importantes coupures en 1920 lorsque Ballantyne l'avait complètement réorganisée, ses dirigeants, eurent à faire face à un plus grand obstacle quand William Lyon Mackenzie King et le Parti libéral arrivèrent au pouvoir. L'état financier du pays n'était pas alors à son meilleur. Par conséquent, l'économie fut la seule préoccupation des Libéraux à un point tel qu'ils laissèrent de côté les affaires de défense.<sup>110</sup> L'état-major de la marine savaient à quoi s'attendre, soit l'imposition de coupures budgétaires importantes. C'est pourquoi, dès février 1922, ils firent parvenir au ministre une note de service dans laquelle ils déclaraient:

If a further reduction in expenditure is considered necessary, the Naval Committee is of opinion that all ships should be paid off and the navy reorganized on an entirely new basis, that is to say, by the formation of a naval reserve force. The ships with a small permanent force would be used for training purposes exclusively. It is estimated that such a naval reserve could be maintained for \$1, 500, 000.<sup>111</sup>

Le gouvernement libéral donna une direction à la M.R.C. en 1922<sup>112</sup>, suite aux résultats de la Conférence de Washington, mais ce n'était pas dans le sens qu'avait pu espérer l'état-major de la Marine.

---

<sup>110</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\145, Noble, p. 372.

<sup>111</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 4044, dossier 1078-2-4, Comité naval à G.P. Graham, 28-2-22, p. 2.

<sup>112</sup> W.A.B. Douglas, "Canadian Naval Historiography", *Mariner's Mirror*, volume 70, numéro 4, novembre 1984, p. 355.

La Conférence de Washington avait été convoquée dans le but de ralentir la course aux armements navals amorcée depuis la fin de la Grande Guerre.<sup>113</sup> Les participants réduisirent les marines les plus importantes du monde et parvinrent à stabiliser les positions européennes et japonaises dans le Pacifique.<sup>114</sup> Les accords qui y furent conclus eurent comme effet principal, au Canada, de contribuer à la réduction des effectifs de la M.R.C.. De fait, le 6 mars 1923, le ministre du Service naval, G.P. Graham, déclara que le gouvernement avait décidé d'adopter une politique basée sur la défense locale plutôt que sur la guerre en haute mer. Il justifia cette position en disant qu'à la Conférence de Washington les participants s'étaient entendus pour réduire les flottes et que le Canada se devait de faire de même.<sup>115</sup>

Les accords conclus lors de la Conférence rendaient plus impossible que jamais l'implantation des recommandations de Jellicoe. Les réductions navales proposées éliminaient toute possibilité de construction de la flotte du Pacifique prévue par Jellicoe puisque la Conférence comptait les forces des dominions dans les totaux de la Grande-Bretagne. La clef des plans de Jellicoe, soit la supériorité navale britannique,

---

113 Hitsman, *op. cit.*, p. 145.

114 Tatley, *op. cit.*, p. 121.

115 M.D.N., S.H., ADM 116 3415 1-E (mfilm), *Admiralty Policy in Relation to Dominion Navies*, septembre 1923, p. 380.

avait été réduite à la parité avec les Etats-Unis. Enfin, les arrangements auxquels les participants en étaient venus à la Conférence enlevaient au Canada ses soucis pour sa sécurité en améliorant les relations entre la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis.<sup>116</sup> Etant donné l'état des relations internationales en 1921 et la supériorité navale maintenant partagée entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, une M.R.C. plus forte n'aurait pas fait une grande différence.<sup>117</sup> Il fut donc facile pour le gouvernement de réduire de façon importante les effectifs de la Marine royale canadienne.<sup>118</sup>

Le budget alloué à la M.R.C. fut coupé de 2 500 000 à 1 500 000 de dollars pour l'année 1922. La population canadienne vit d'un bon oeil les actions du nouveau gouvernement libéral.<sup>119</sup> L'état des ressources financières ne permettait pas que soient maintenus une flotte de cinq navires et le Collège naval. Le ministre du Service naval, George Graham, en fit l'annonce à la Chambre en mai 1922. Le gouvernement disposa du croiseur léger *Aurora* et des deux sous-marins; il conserva les destroyers et quelques chalutiers qui furent divisés entre les deux côtes. Même si une importante force de réserve fut

---

<sup>116</sup> Tatley, *op. cit.*, p. 129.

<sup>117</sup> Kennedy, *op. cit.*, p. 24.

<sup>118</sup> Sarty, *op. cit.*, p. 396.

<sup>119</sup> M. MacLeod, "The Royal Canadian Navy, 1918-1939", *Mariner's Mirror*, volume LVI, numéro 2, 1970, p. 174.

créée, il apparut évident que du point de vue pratique, la M.R.C. professionnelle avait cessé d'exister.<sup>120</sup> La nouvelle force de réserve comptait deux branches: la Réserve de la M.R.C. qui avait droit à un effectif de 500 hommes et la Réserve volontaire de la M.R.C., à 1000 hommes. Il en sera davantage question à la page suivante.

Le ministre justifia cette réorganisation sévère en disant:

When all the countries of the world are wondering at the present time what policy they will finally adopt for attack and defence, Canada is proceeding along safe, sane, economical lines, and when the time comes that a future policy is to be decided upon, we shall have a foundation on which can be built a naval policy worthy of Canada, if the Parliament of Canada decide on development.<sup>121</sup>

En même temps, on remplaça les marins britanniques à bord du Patriot par de jeunes marins canadiens. C'est ainsi que près de 40% de l'équipage du navire n'était pas instruit; le Patriot servit donc exclusivement de navire d'entraînement. En compagnie du Patrician, il fit sa première croisière d'entraînement sur la côte est canadienne. Les hommes reçurent des cours de base en tir, en lancement de torpilles et en manoeuvre. Tout comme l'année précédente, les deux navires prirent part, chacun de leur côté, à une croisière d'hiver aux Antilles britanniques. Le Patriot profita grandement de cette

---

<sup>120</sup> D. Perkins, *Canada Submariners - 1914-1923*, Erin, Boston Mills Press, 1989, p. 208.

<sup>121</sup> George Graham cité dans Tatley, *op. cit.*, pp. 133-134.

croisière:

Since in Bermuda she has been entirely a training ship and all facilities were given her by the Commander-in-Chief, North American and West Indies Station, who attached her to one of his vessels there so that all training facilities might be available for her, and Instructors were lent whenever required. These facilities were greatly appreciated by the Naval Department, as, without that help, our training would have been greatly handicapped, owing to the very few qualified instructors employed in the Royal Canadian Navy.<sup>122</sup>

L'étroite collaboration entre la M.R.C. et la Marine royale avait certes ses bienfaits...

Au niveau du personnel de la M.R.C., l'année 1922-1923 fut d'une très grande importance. Le 1<sup>er</sup> juillet 1922, la force ne comptait plus que 405 officiers et marins.<sup>123</sup> Face à cet état des choses, la réaction du milieu naval fut de grand découragement: "(...) I should be nothing but a hypocrite if I did not confess to the feeling, common to all Naval officers in those first moments of dismemberment, that the bottom had fallen out of our service altogether."<sup>124</sup> Remis de ses émotions, Huse décida qu'il était temps de mettre de l'avant le plan qu'il avait concocté avec ses acolytes advenant les

---

<sup>122</sup> A.N.C., MG 30, E 312, volume 1, dossier 9, Royal Canadian Navy. *Constructive Work of the Past Year*, 21-2-23, pp. 4-5.

<sup>123</sup> H.F. Pullen, "The Royal Canadian Navy between the Wars, 1922-1939", dans J. Boutillier, directeur. *The RCN in Retrospect, 1910-1968*, Vancouver & London, University of British Columbia Press, 1982, p. 63.

<sup>124</sup> M.D.N., S.H., dossier 1218, *Speeches. Canada and Empire Defence*, discours donné par Walter Huse à Londres, 14-2-29, p. 3.

coupures<sup>125</sup>:

I came to the conclusion that the reason why a first (...) government and then another (...) loath to give the navy all that it needed was due to the fact of complete ignorance throughout the country as to the function of the Navy in defence. And I was quite sure that we never should be able to have a navy until the people from coast to coast had some knowledge of what it was doing and why. And I felt that (...) the only way to do that would be to bring the navy into the interior of Canada. Well in order to do that, I had to do away with the Aurora and the two submarines and unfortunately also the old Naval College. The reserve was established in 16 cities across the country and it was the Naval Volunteer Reserve undoubtedly that carried the white ensign Ad Mare Usque Ad Mare.<sup>126</sup>

---

125 Voici une partie du texte de la proposition faite au gouvernement par le directeur du Service naval face aux réductions anticipées:

1. Outline of Proposal for Reserve.

Reserve of 1500 men. To be trained during eight months of the year in classes of 100, 50 or 25 men for three weeks at a time. Foundation of scheme to be laid in 1922, so that training the reserve may commence on 1st April, 1923. (A.N.C., MG 30, E 312, volume 1, dossier 12, Notes on Meeting held on 24th April to consider proposals for the reduction of the Canadian Squadron and for the formation of a Canadian Naval Reserve, 24-4-22.) C'est le ministre du Service naval, G.P. Graham, qui demanda à Hose (...) de me préparer un projet permettant de donner immédiatement l'entraînement nécessaire sur terre et sur mer, entraînement pouvant mieux s'adapter à la protection de nos côtes plutôt que pour service de haute mer (...). (Débats, 12 mai 1922, volume II, p. 1757.) Hose proposa alors l'idée des réserves qui répondaient bien aux exigences de Graham. C'est ainsi que le gouvernement en vint à accepter la formation des forces de réserve.

126 A.N.C., Division des archives audio-visuelles, NFA 7708 184 & 185, An Enduring Tradition, Office national du Film, 1960, entrevue avec Walter Hose; il importe de mentionner que les autorités gouvernementales ne voyaient pas les choses du même oeil. Lorsqu'on lui demanda d'expliquer la raison pour laquelle on allait recruter des marins à l'intérieur du pays, au lieu d'aller dans les villes portuaires, et qu'on

De plus, Hose avait tiré une leçon essentielle de la Première Guerre: par le biais des réserves, il espérait empêcher toute possibilité que la M.R.C. se retrouvât dans une position semblable à celle de la guerre 1914-1918 alors que les autorités navales avaient dû s'accommoder d'hommes peu entraînés pour combler l'équipage des navires. Le gouvernement avait autorisé un effectif de 1000 hommes pour la nouvelle force de réserve volontaire et un effectif de 500 pour la force de réserve navale.<sup>127</sup> L'orientation qu'allait maintenant prendre la M.R.C. était établie; "[t]he Dominion's Naval Defence measures were to be organized on a reserve or Naval militia bases, with a small permanent force as a training nucleus."<sup>128</sup>

Les deux nouvelles forces de réserve furent

---

les amenait sur les côtes moyennant des frais de transport élevés, le ministre de la Défense nationale par intérim, E.M. MacDonald, répondit: (...) il se trouve des individus nés loin des côtes et qui pourraient servir dans les équipages de la flotte, quel qu'ait été leur métier. Il est intéressant de faire observer que, lors de la dernière guerre, beaucoup des recrues de la marine des Etats-Unis venaient des villes de l'intérieur. (Débats, volume III, 18 mai 1923, p. 2885.)

<sup>127</sup> A.N.C., MG 30, E 312, volume 1, dossier 9, Constructive Work of the Past Year, p. 8. On définissait ainsi les deux nouvelles forces de réserve: (...) a Royal Canadian Naval Reserve of 500 officers and men, who will be drawn from men following a maritime career, and a Royal Canadian Naval Volunteer Reserve of 1000 officers and men, drawn from men whose avocations are not maritime, but who are prepared to take an active interest in naval defence. (Loc. cit.)

<sup>128</sup> M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Aurora, p. 35.

officiellement formées en janvier 1923.<sup>129</sup> Alors que la Réserve navale fut établie dans cinq villes, soit Charlottetown, Halifax, Québec, Montréal et Vancouver<sup>130</sup>, la Réserve volontaire s'organisa en compagnies ou demi-compagnies à Calgary, Charlottetown, Edmonton, Halifax, Hamilton, Montréal (qui comptait deux compagnies, l'une francophone, l'autre anglophone), Ottawa, Québec, Régina, Saint-John, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg.<sup>131</sup> Les membres de la Réserve navale, tous marins de profession, devaient s'entraîner 42 jours lors de leur première année d'enrôlement et 14 jours chaque année suivante, sur terre ou sur mer; il faut dire qu'à cause de la nature de leur emploi à temps plein, ces hommes eurent assez peu souvent l'occasion de s'entraîner avec la Réserve. Les membres de la Réserve volontaire, pour leur part, étaient amenés en grand nombre, chaque année, à faire une croisière à bord de destroyers pour un entraînement spécialisé et plus poussé, ou encore à bord de dragueurs de mine pour des voyages plus courts et plus routiniers.<sup>132</sup> Dès lors, les navires *Patriot* et *Patrician*, ainsi que les quatre dragueurs de mines mis en service expressément pour cette raison, eurent comme rôle premier de

---

129 "R.C.N.(R.)", *Crowsnest*, volume 12, numéros 7-8, mai-juin 1960, p. 8.

130 Pullen, *op. cit.*, p. 64.

131 "R.C.N.(R.)", p. 8.

132 Hitsman, *op. cit.*, p. 154.

voir à l'entraînement des réservistes. "Autant que possible, l'entraînement de la réserve se faisait en mer par des jeux de guerre très réalistes."<sup>133</sup>

La Réserve volontaire obtint le plus de succès au niveau du recrutement. Alors qu'en 1936, la Réserve navale n'était parvenue qu'à enrôler 40 officiers et 147 marins, soit 37% du total permis<sup>134</sup>, la Réserve volontaire atteignait, en mars 1924, 81% de ses effectifs avec 50 officiers et 764 marins.<sup>135</sup>

Il va sans dire que les nouvelles forces de réserve jouèrent un rôle de première importance dans l'histoire de la M.R.C. puisque le noyau qu'elles formaient donna un nouvel espoir à l'état-major de la Marine. Ce dernier croyait que quoiqu'il puisse arriver, l'avenir de la M.R.C. était désormais assuré. La formation des forces de réserve eut aussi pour résultat de redorer le blason de la M.R.C. auprès du gouvernement:

(...) naval education. That's what was lacking. If you go back and see the campaign politically - not politically so much as by the press against the navy, all the way through the country (it had an absolute wonderful place to fall on because nobody was educated and knew anything about the navy) but the minute we got these reserve divisions organized a new atmosphere sort of spread. Things got better

---

<sup>133</sup> A.N.C., Division des archives audio-visuelles, Film 13-0326, *Un héritage. Une tradition. Une marine.*, Office National du Film, 1961.

<sup>134</sup> MacLeod, *op. cit.*, p. 175.

<sup>135</sup> Canada, Department of the Naval Service, Report, 1924, p. 14.

known and people stopped criticizing the navy.<sup>136</sup>

Tout en mettant sur pied l'infrastructure nécessaire à l'établissement des réserves à l'été 1922, Hose n'abandonna pas ses désirs d'expansion de la force navale. A la demande de King, il soumit, en novembre 1922, une note de service qui traitait de la question de la défense navale du pays.

Il y discuta de la nécessité de la M.R.C. en rappelant qu'en cas d'action militaire canadienne outre-mer, le pays devait être capable de protéger les forces que les autorités y enverraient; de plus, le commerce maritime canadien était à la merci de l'ennemi s'il ne jouissait pas d'une protection navale adéquate; enfin, le Canada devait être capable d'assurer sa neutralité en cas de conflit où il ne serait pas belligérant.<sup>137</sup> Il rappela aussi la nécessité de se doter d'une politique navale à long terme sans laquelle la M.R.C. serait incapable de protéger adéquatement le pays.<sup>138</sup> Enfin, il proposa un nouveau programme d'expansion de la force navale qui était essentiellement le même que celui qu'il avait

---

<sup>136</sup> M.D.N., S.H., BIOG B, Brodeur, Victor G., Rear Admiral, Edited Transcript of an interview with Rear Admiral Victor G. Brodeur by Bill Herbert re service in the RCN, p. 16; dans cette entrevue, Brodeur s'approprie l'idée des réserves alors que les autres sources que nous avons consultées assurent à Hose la paternité du principe.

<sup>137</sup> A.N.C., MG 26, J1, volume 75, Memorandum on the Question of Canadian Naval Defence, W. Hose à W.L.M. King, 28-10-22, p. 3.

<sup>138</sup> Ibid., p. 10.

présenté l'année précédente. Malgré tous les obstacles à surmonter, Hose continua à promouvoir l'idée d'une marine canadienne plus imposante. Sachant qu'il devait attendre un moment plus propice pour voir se réaliser tous ses projets d'expansion, il ne se laissa pas pour autant emporter par la léthargie et le découragement.

Suite à cette importante réorganisation, la politique du gouvernement King fut de conserver le noyau de la M.R.C. et d'entraîner les hommes pour la défense côtière: "(...) it is thought best, at least by the members of the Government, that the present is the time to give our young men that training that will fit them, both as officers and men, to take their place in the naval service of Canada as it develops."<sup>139</sup> L'objectif visé n'était pas d'essayer de s'occuper de la défense en haute mer, mais bien de développer une force navale capable de protéger le pays. O.D. Skelton, conseiller en matière de politique étrangère de King, déclara que cette politique était la meilleure que le gouvernement pouvait adopter; elle n'imposait pas aux autorités canadiennes une dépense importante et préparait la base pour une M.R.C. éventuellement plus forte.<sup>140</sup> Le gouvernement ne comptait pas changer cette ligne de conduite dans un avenir rapproché, à

---

<sup>139</sup> A.N.C., MG 26, J4, volume 82, dossier 644, Imperial Conference of 1923. Defence, p. C63217, Imperial Conference, 1923. Naval Defence, O.D. Skelton à W.L.M. King.

<sup>140</sup> Ibid., p. C63220.

moins d'une urgence quelconque.<sup>141</sup> Entretiens, il se prépara pour la Conférence impériale de 1923.

La proposition finale de la Conférence de 1923 réaffirma la nécessité d'assurer la défense des territoires et du commerce de l'empire britannique tout en reconnaissant qu'il appartenait aux Parlements individuels de décider de la nature et de l'étendue de toute action entreprise dans ce domaine. "In other words there could no longer be any question of Britain exercising more than an advisory rôle in the defence policy of the Dominions - or indeed in any other matter which concerned them."<sup>142</sup> Ces principes directeurs acceptés par la Conférence prévoyaient aussi que la première responsabilité qui incombait aux dominions était la défense de leurs propres territoires; que la sécurité des communications maritimes devait être maintenue; que la mobilité de la flotte britannique exigeait que les dominions mettent à sa disposition des bases adéquates pour la réparation des navires et l'approvisionnement en pétrole; enfin, que la Grande-Bretagne maintienne le One Power Standard et en assume la charge financière.<sup>143</sup>

\*\*\*\*\*

---

<sup>141</sup> Ibid., pp. C63217-C63218.

<sup>142</sup> Roskill, *op. cit.*, pp. 405-406.

<sup>143</sup> Ibid., p. 406.

Au total, la période 1919-1923 fut néfaste, en général, pour l'état-major de la Marine. L'opinion publique était très peu favorable aux questions navales et il semble que des événements comme la mission Jellicoe qui aurait pu tout aussi bien être des plus profitables pour la M.R.C., furent sans importance étant donné la conjoncture idéologique de l'époque. La position adoptée par le gouvernement canadien lors des conférences qui eurent lieu pendant ces années était très représentative de l'opinion publique. Les Canadiens et les Canadiennes ne voulaient tout simplement pas s'impliquer dans des affaires qui demandaient un effort au plan militaire.

Une force qui avait rendu d'inestimables services lors de la Grande guerre avait été réduite presque à néant. La création des nouvelles forces de réserve représenta une bien mince lueur d'espoir car la M.R.C. allait vivre une période de stagnation.

### 1.3 L'atrophie chronique, 1923-1926

La caractéristique la plus évidente de cette période de l'histoire de la M.R.C. est bel et bien le marasme dû au désintérêt des gouvernements face aux questions de défense et à l'antipathie de la population canadienne envers toute chose d'ordre militaire.

De 1923 à 1926, l'escadron canadien composé des deux destroyers et quatre dragueurs de mines<sup>144</sup>, divisé également entre les deux côtes, s'occupa à entraîner les officiers et les marins classés de la force permanente, de la Réserve navale et de la Réserve volontaire et à faire des croisières de bienveillance à diverses villes canadiennes des deux côtes. Les deux destroyers s'adonnèrent aussi, chaque hiver, à des croisières aux Antilles britanniques où, comme lors des voyages précédents, ils participèrent à des exercices conjoints avec des navires de la Flotte britannique grâce auxquels les jeunes marins canadiens purent s'habituer aux coutumes de la Marine royale.<sup>145</sup> L'état-major, même s'il canadianisait l'effectif de la M.R.C., continuait à favoriser l'attachement spécial à la Marine royale.

Le *Patriot* cessa ses croisières d'hiver à partir de 1926. C'est que son état se détériorait rapidement et *Hose* ne

---

<sup>144</sup> Ces navires avaient pour objectif premier d'entraîner les hommes des forces de réserve et de la force permanente au dragage de mines, au travail d'hydrophone et à donner aux nouvelles recrues une connaissance de base des eaux côtières canadiennes. (A.N.C., MG 30, E 312, volume 1, dossier 9, *Royal Canadian Navy. Constructive Work of the Past Year*, 21-2-23, p. 6.)

<sup>145</sup> Canada, Department of National Defence, *Report, 1924-27*; bien que les dirigeants de l'état-major naval aient été opposés à l'idée d'une marine impériale unifiée, ils appuyaient néanmoins l'idée d'une uniformité des principes régissant les forces navales du Commonwealth; voir aussi A.N.C., MG 30, E 312, volume 1, dossier 9, *Royal Canadian Navy. Constructive Work of the Year 1923-24*, 13-2-24.

voulait pas l'assujettir au climat rigoureux souvent rencontré lors des croisières. Désirant que cet état de faits n'influe pas sur l'efficacité des hommes servant sur ce navire, il obtint la permission du gouvernement de demander au commandant en chef de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales de bien vouloir accepter de prendre l'équipage du Patriot à bord des divers navires de son escadron. L'Amirauté acquiesça à cette demande, le 12 novembre 1926.<sup>146</sup> Quelle meilleure façon d'assurer l'étroite collaboration entre les deux forces!

Du côté de la Réserve navale, la situation n'était pas enviable; seuls 24 officiers et 81 marins s'étaient enrôlés. Les autorités navales espéraient combler l'effectif dès l'année suivante. Malheureusement, 25 hommes seulement furent recrutés en 1924-1925<sup>147</sup> et bien que le recrutement s'améliora en 1925-1926 - 16 nouveaux hommes -<sup>148</sup> sept hommes abandonnèrent au cours de l'année fiscale 1926-1927.<sup>149</sup> Par contre, du côté de la Réserve volontaire, les choses allaient bon train; dès mars 1924, 50 officiers et 764 hommes avaient été recrutés (l'effectif permis était de 70 officiers et 930 hommes). Toutes les compagnies, à l'exception de celles des

---

<sup>146</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of HMCS Patriot*, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 30-8-62, p. 49.)

<sup>147</sup> Canada, Department of National Defence, *Report*, 1925, p. 16.

<sup>148</sup> *Ibid.*, 1926, p. 19.

<sup>149</sup> *Ibid.*, 1927, p. 19.

viles de Charlottetown, Montréal, Vancouver, Halifax et Victoria, étaient complètes.<sup>150</sup> En 1924-1925, une nouvelle compagnie fut établie à Prince Rupert<sup>151</sup>; en 1925-1926, la force comptait 54 officiers et 730 hommes<sup>152</sup> et à la fin de l'année fiscale 1926-1927, 57 officiers et 851 hommes.<sup>153</sup>

Somme toute, la politique de l'état-major, entre 1923 et 1926, se limita au maintien d'une menue force permanente qui voyait à l'entraînement des hommes des forces de réserve sur lesquels il se fiait pour la défense du pays.<sup>154</sup> Mais les autorités navales continuèrent tout de même à se préoccuper des principes qui guideraient la M.R.C. une fois que le gouvernement accepterait son expansion.

Hose mit en évidence le fait qu'à cause des restrictions que le gouvernement imposait au service naval, le degré d'efficacité des hommes ne pouvait que diminuer: dans un document que l'Amirauté britannique avait fait parvenir au gouvernement en 1926, elle déclarait qu'une petite force navale locale, comme celle du Canada, qui n'offrait aucun avenir aux hommes qui s'y enrôlaient et qui ne pouvait leur proposer une grande variété de postes, était incapable de

---

<sup>150</sup> *Ibid.*, pp. 13-14.

<sup>151</sup> *Ibid.*, 1925, p. 15.

<sup>152</sup> *Ibid.*, 1926, pp. 16-19.

<sup>153</sup> *Ibid.*, 1927, p. 18.

<sup>154</sup> Histman, *op. cit.*, p. 154.

conserver des hommes compétents et efficaces et donc, ne pouvait maintenir un haut degré d'efficacité. Hose commenta cette déclaration en disant: "[t]his is absolutely undeniable and our present service is beginning to feel the ill effects of continued confinement within impracticably small dimensions."<sup>155</sup> Pour remédier à cette situation précaire, il demandait que l'effectif de la force navale soit augmenté à 2000 hommes de tous grades et que le gouvernement permette à l'état-major de la Marine de fonder une école de la marine, comme celle qui avait été mise sur pied en 1920, pour voir à l'entraînement des jeunes officiers canadiens.<sup>156</sup>

Hose voulait, sur cinq ans, posséder une force de cinq conducteurs de flotille, quatre navires patrouilleurs et deux petits sous-marins en plus des quatre dragueurs de mines et des deux destroyers dont disposait déjà la M.R.C.. Les dirigeants navals croyaient que le prochain conflit impliquant le Canada serait semblable à la Première Guerre où une force de défense locale et des navires de guerre d'escorte avaient manqué.<sup>157</sup> Ils voulaient aussi être capables de fournir une aide adéquate à l'empire en pouvant assurer la protection des convois transatlantiques qui permettaient que soit alimenté l'effort de guerre de la Grande-Bretagne. De fait, des sous-

---

<sup>155</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 3828, dossier 1015-2-3, Hose à E.M. MacDonald, 30-7-26, p. 5.

<sup>156</sup> Ibid., pp. 15-16.

<sup>157</sup> Ibid., pp. 17-18.

marins et des poseurs de mines ennemis étaient parvenus à se rendre jusqu'à la côte atlantique canadienne pour couler des navires marchands.<sup>158</sup> Mais les autorités canadiennes n'étaient pas intéressées aux besoins de la M.R.C. sur le plan militaire. Pour arriver à ce que le gouvernement se range de leur côté, les dirigeants navals mirent les besoins de défense du pays dans une perspective qui faisait inévitablement appel au sens politique des autorités canadiennes:

Battlefleet actions, cruiser operations, destroyer actions, minelaying and sweeping, submarine activities etc., are all directly or indirectly phases of the work of keeping the sea safe for our ocean-borne commerce while at the same time denying it to our adversary. (....)

In the absence of adequate naval forces this security can be assured in one manner only, that is, the adjusting of our national policies, certainly external ones and probably some which are considered internal, to suit those of more powerful nations however antagonistic their policies may be to our conception of our true economic interests should those foreign powers be sufficiently insistent, and even then shall we be in a position to please every other nation?<sup>159</sup>

Ces propos ne restèrent pas sans effet puisque comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la M.R.C. allait enfin progresser.

La Conférence impériale de 1926 n'apporta rien de nouveau aux discussions relatives à la défense de l'empire:

The conclusions reached by the Imperial Conference

---

<sup>158</sup> Ibid., p. 6.

<sup>159</sup> Ibid., pp. 8-9.; voir aussi A.N.C., MG 26, J4, volume 124, dossier 913, Hose à King, 30-7-26, p. C91020; Nautilus, op. cit., p. 220; M.D.N., S.H., dossier 78\491, Naval News Letter, 1924, p. 35.

on the subject of Defence may be summarized as follows:-

1. The Resolutions on Defence adopted at the last Session of the Conference (...) are reaffirmed.<sup>160</sup>

King déclara devant le parterre impérial que la politique de son gouvernement était de se concentrer sur la défense des eaux côtières et des routes qui menaient aux ports canadiens<sup>161</sup> et de canadianiser le personnel de la M.R.C..<sup>162</sup> Les conclusions de la Conférence de 1923 étaient donc confirmées.

Somme toute, la politique du gouvernement King resta la même jusque vers la fin des années 1920 alors qu'un changement d'attitude dans la façon de gérer la M.R.C. se fit sentir. De fait, en 1926, King manifesta un peu de sympathie à l'égard de la force navale en mettant sur pied un programme de pension pour les hommes qui y servaient.<sup>163</sup> Cette bienveillance envers la marine était certes une des plus importantes répercussions de l'arrivée de J.L. Ralston, cette même année, au sein du cabinet de King comme ministre de la Défense nationale. Pour la première fois, depuis l'entrée au pouvoir de King, les Forces armées canadiennes jouissaient d'une influence importante au Cabinet.

---

<sup>160</sup> Summary of Proceedings, pp. 28-30 cité dans A.N.C., MG 26, J4, volume 66, dossier 446, Defence Policy, p. C51123, Imperial Conference of 1926.

<sup>161</sup> Roskill, op. cit., p. 465.

<sup>162</sup> Hitsman, op. cit., p. 156.

<sup>163</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\145, Noble, p. 372.

\*\*\*\*\*

De 1923 à 1926, la M.R.C., bien que ses dirigeants n'aient pas abandonné leurs désirs de l'agrandir, vécut une période où elle n'évolua pas beaucoup. La création des forces de réserve et le succès subséquent dont jouit la force volontaire constituèrent les seuls signes de progrès décelables. Avec l'arrivée de Ralston, la M.R.C. jouit davantage de l'appui du gouvernement.

## CHAPITRE 2

## UNE PROGRESSION RELATIVE:

DEUX PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIERE,

1926-1936

---

2.] Une sensibilité nouvelle, 1926-1932

C'est la M.R.C. qui profita le plus de l'appui du nouveau ministre de la Défense nationale, J.L. Ralston. Les crédits budgétaires de la force qui n'avaient été que de 1 670 469\$ en 1926-1927 avaient plus que doublé en 1930-1931.<sup>1</sup> De plus, c'est Ralston qui parvint à convaincre le Cabinet de la nécessité de nouveaux navires. Le Patriot et le Patrician devenus obsolètes<sup>2</sup>, il était urgent de les remplacer; deux navires britanniques -le Champlain et le Vancouver<sup>3</sup>, prêtés au

---

<sup>1</sup> R.B. Bennett n'entra au pouvoir que le 7 août 1930. Le gouvernement King avait donc déjà fixé les crédits budgétaires pour l'année fiscale 1930-1931.

<sup>2</sup> Ils furent désarmés en décembre 1927. (Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport du Ministère de la Défense nationale (Service naval), Ottawa, Imprimeur du Roi, 1929, p. 18.)

<sup>3</sup> Les deux navires britanniques HMS Torbay et HMS Toreador furent renommés HMCS Champlain et HMCS Vancouver. (G.N. Tucker, *The Naval Service of Canada. Its Official History, volume I, Origins and Early Years*, Ottawa, King's Printer, 1952, pp. 333-334.) Commodore Hose pointed out to the Minister on 30 December 1927 that the names TORBAY and TOREADOR had no Canadian significance and hence would make no sentimental appeal to Canadians. He felt that interest in the ships of the RCN would be enhanced

Canada jusqu'à ce que les nouveaux navires construits expressément pour la M.R.C.<sup>4</sup> soient prêts - arrivèrent au pays en mai 1928 après avoir fait une croisière aux Antilles britanniques.<sup>5</sup>

L'augmentation des fonds à la marine permit aussi l'expansion de ses effectifs qui passèrent de 516 de tous grades, en 1926-1927, à 792, en mars 1930.<sup>6</sup>

Le choix des deux nouveaux navires suscita une certaine controverse; l'Amirauté recommanda au gouvernement canadien de faire construire deux sloops pour remplacer les destroyers parce que ces premiers étaient beaucoup plus appropriés pour

---

in Canada and particularly in those districts which the vessels would eventually visit -- and this was an important consideration especially at a time when it was necessary to sell the idea of Navy to Canadians -- if the ships bore names in which Canadians could take national pride. The minister concurred and the Admiralty had no objection to the change being made. (M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Champlain, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 29 May 1963, pp. 6-7.)

- <sup>4</sup> Les deux nouveaux destroyers furent conçus pour accommoder un grand nombre d'hommes pour l'entraînement puisqu'on s'était rendu compte que vu la désuétude des dragueurs de mines, on aurait à faire de plus en plus d'entraînement sur les destroyers. (J.M. Hitsman, "Canadian Naval Policy", thèse de maîtrise non-publiée, Kingston, Queen's University, 1940, pp. 163-164.)
- <sup>5</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1929, pp. 16-17.
- <sup>6</sup> Sarty, "Silent Sentry: A Military and Political History of Canadian Coast Defence, 1860-1945", thèse de doctorat non-publiée, University of Toronto, 1982, p. 400.

l'entraînement des hommes et aptes à devenir une partie essentielle de toute force navale que le gouvernement déciderait de maintenir. Les dirigeants navals canadiens ne s'entendirent pas tous à ce sujet. T.C. Phillips, l'ingénieur-commandant de la M.R.C., d'accord avec l'Amirauté, déclarait que les sloops étaient supérieurs au niveau de la machinerie, de l'économie, de l'espace et avaient une vie plus longue. Hose, par contre, déclara au ministre que bien que les sloops seraient utiles pour le dragage de mines, la patrouille et l'entraînement des hommes en temps de paix, ils n'avaient aucune valeur quand il était question de protéger le commerce maritime contre des attaques par des croiseurs marchands et des petits croiseurs légers. Le directeur du service naval ne croyait donc pas que l'acquisition de tels navires profiterait grandement à la défense du pays<sup>7</sup>: "[s]hould the two new vessels be sloops the result will be a definite reduction on our naval defence force which at present is too small for a continued healthy existence besides being of little or no value from a defence point of view."<sup>8</sup>

Le gouvernement s'inclina devant l'argumentation de Hose parce que les destroyers rapporteraient plus sur le plan de la défense des côtes canadiennes que les sloops recommandés par l'Amirauté.

---

<sup>7</sup> M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Champlain, p. 3.

<sup>8</sup> M.D.N., S.H., BIOG D, Desbarats, George J., dossier A-14, W. Hose à J.L. Ralston, 25-10-27, p. 1.

Destroyers were excellent anti-submarine vessels, and the latest types, with their substantial gun and torpedo armament, also had a good chance of driving off enemy cruisers that attempted to approach the Canadian coast. This was precisely the independent capacity Canada needed in light of the failure of allies to provide adequate support in Canadian waters during the First World War.<sup>9</sup>

Bref, l'acquisition de destroyers permettait au Canada de conserver une certaine indépendance vis-à-vis des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Le gouvernement commanda les deux nouveaux destroyers<sup>10</sup> dont le coût était de 3 350 000 millions de dollars au total. Cet événement marqua incontestablement le début d'une ère plus heureuse pour la M.R.C.: "[l]'adjudication de contrats pour la construction de deux contre-torpilleurs constitue un progrès très marqué, vu que jusqu'à ce jour on n'avait armé dans la marine royale canadienne que des navires usagés."<sup>11</sup> L'état-major désirait vraiment doter de croiseurs la force<sup>12</sup>, mais savait que le gouvernement n'accepterait jamais de dépenser les sommes nécessaires à leur construction et leur entretien puisque ce type de navire était inévitablement voué

---

<sup>9</sup> Sarty, "Entirely in the hands of the friendly neighbour(...)", pp. 15-16.

<sup>10</sup> M.D.N., S.H., dossier 112.1 (D142), Report Submitted by the Chief of the General Staff to the Minister of National Defence on the Conference on Imperial Defence, 1930, p. 28.

<sup>11</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1929, p. 31.

<sup>12</sup> A.N.C., Fonds Victor Gabriel Brodeur, MG 30, E 312, volume 3, dossier 28, Hose à Brodeur, 29-3-28.

à la défense impériale. Il se contenta donc de recommander la construction des destroyers qui s'avéraient d'une grande utilité pour la défense des eaux côtières canadiennes. De plus, Hose avait misé sur les membres de la force permanente pour voir à l'entraînement des hommes des forces de réserve; or, ces premiers n'auraient certes pas été impressionnés par l'arrivée des nouveaux sloops et auraient sans doute quitté le service en nombre. Par conséquent, les hommes des réserves n'auraient pas été entraînés de la façon adéquate que nécessitait la protection efficace du pays en temps de guerre.<sup>13</sup>

En ayant accepté de faire construire deux nouveaux navires, le gouvernement du Canada avait franchi une étape importante dans sa politique navale. Le pays faisait face à un problème important: il avait deux très longues côtes à défendre et se devait de développer un intérêt pour la M.R.C. afin qu'elle puisse compléter les équipages des navires et voir au bon entraînement de ces hommes. Enfin, le gouvernement était parvenu à faire comprendre à la Chambre des Communes l'importance d'une protection adéquate de son commerce

---

<sup>13</sup> R. Sarty & D.M. Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1945", *Guerres mondiales*, numéro 157, 1990, p.35; traduit de "An Historical Perspective on Canadian Naval Policy", *Argonauta: The Newsletter of the Canadian Nautical Research Society*, volume 4, numéro 1, 31 mars 1987.

maritime.<sup>14</sup>

Un autre incident, survenu en 1928, illustre clairement le changement d'attitude gouvernementale face à la M.R.C.. Le titre Directeur du Service naval, pour désigner le premier officier de la force, fut changé à Chef de l'état-major de la Marine.<sup>15</sup> Hose interpréta ainsi cet état des choses:

I am very happy about it myself as it means the end of the long struggle for recognition by the Department, and I may say the Government, of the proper status of the Navy in the Defence organization.

I must say it is a fortunate matter, first of all that we have a Minister who is tackling the subject of the Navy in all seriousness and secondly that the new Chief of the General Staff [major-général H.C. Thacker] fully recognizes the equality of responsibility of the respective Services and matters of co-operation between us all are working

---

<sup>14</sup> M.D.N., S.H., dossier 112.0 (D142), Report submitted by the Chief of the General Staff to the Minister of National Defence on the Conference on Imperial Defence, 1930, p. 4.

<sup>15</sup> Lors de la grande vague de coupures imposées par les Libéraux à leur arrivée au pouvoir en décembre 1921, ces derniers avaient décidé, par souci d'économie, de regrouper les trois forces armées pour créer le ministère de la Défense nationale. Il se développa alors une rivalité entre les trois services alors que la marine résista aux efforts du Chef de l'état-major général, le major-général J.H. MacBrien, pour devenir le principal conseiller du gouvernement aux dépens du Directeur du Service naval. MacBrien se retira en 1927 et fut remplacé par le major-général H.C. Thacker dont un des principaux objectifs étaient d'amoindrir la division au sein des militaires. C'est dans cet esprit que le titre du Directeur du Service naval fut changé à Chef de l'état-major de la marine. (R. Sarty, "Entirely in the hands of the friendly neighbour: The Canadian Armed Forces and the Defence of the Pacific Coast, 1909-1939", à paraître, 1911, pp. 11 et 18.)

most harmoniously.<sup>16</sup>

Le climat politique se prêtait enfin davantage au progrès de la M.R.C..

Comme leurs prédécesseurs, le Patriot et le Patrician<sup>17</sup>, le Vancouver et le Champlain avaient comme rôle principal de voir à l'entraînement des hommes de la force permanente et des forces de réserve au tir, au lancement de torpilles, à la signalisation, à la télégraphie sans fil et aux travaux dans la salle des machines tout en leur dispensant l'expérience de la manoeuvre.<sup>18</sup> Ils participèrent aussi à des croisières d'hiver pendant lesquelles leurs équipages s'adonnèrent à des exercices combinés avec des navires de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales.<sup>19</sup> L'état-major encourageait toujours l'esprit britannique de la M.R.C.. Pour la première fois en 1930, les deux destroyers canadiens prirent part à la même croisière d'hiver aux Antilles britanniques<sup>20</sup>:

Being together permitted them to combine manoeuvres and attacks. This proved of great value to the Commanding Officers. Working together, they said,

- 
- <sup>16</sup> A.N.C., MG 30, E 312, volume 3, dossier 28, W. Hose à V.G. Brodeur, 29-3-28.
- <sup>17</sup> M.D.N., S.H., HMCS Patrician, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 30 August, 1962, p. 5.
- <sup>18</sup> M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Vancouver, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 28 May, 1963, p. 11.
- <sup>19</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1929, p. 17.
- <sup>20</sup> Lors des années précédentes, les navires s'étaient rendu aux Antilles britanniques à des moments différents.

encouraged also a keen spirit of competition which was bound to improve the standards of seamanship and smartness of ship. The signal and wireless telegraphy staffs, because of the large amount of communication taking place between the ships, were especially benefitted.<sup>21</sup>

Les dragueurs de mines, pour leur part, participaient très rarement à des croisières de longue durée. A l'occasion, ils pratiquaient des exercices en compagnie des destroyers; en août 1928, ils prirent part à une série d'exercices conjoints avec l'armée et l'aviation sur la côte ouest canadienne.<sup>22</sup> De telles manoeuvres servaient à préparer les forces armées en cas d'attaque contre les côtes canadiennes par un croiseur ennemi alors que la Marine britannique, occupée ailleurs, serait incapable de secourir le pays: cela reflétait assez bien l'expérience vécue pendant la Première Guerre mondiale.

Au niveau du personnel, la politique de remplacer les marins britanniques qui servaient dans la M.R.C. par de jeunes Canadiens fut maintenue. A la fin de l'année fiscale 1927-1928, neuf matelots britanniques qui avaient été affectés à la M.R.C. pour y rendre des services spéciaux furent licenciés et remplacés par des matelots canadiens.<sup>23</sup> Les trois tableaux qui suivent résument bien l'évolution du recrutement dans la

---

<sup>21</sup> M.D.N., S.H., *Brief History of Vancouver*, p. 22.

<sup>22</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, *Rapport*, 1929, p. 18.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 1928, p. 16.

force régulière et les deux forces de réserve.

TABLEAU 2 - Effectif de la Force permanente de la M.R.C.,  
1927-1937<sup>24</sup>

années	officiers	marins
1927-28	74	541
1928-29	94	616
1929-30	83	792
1930-31	86	772
1931-32	86	790
1932-33	88	781
1933-34	93	787
1934-35	100	803
1935-36	102	830
1936-37	106	977

L'effectif autorisé de la force permanente passa de 550 à 710 en 1928-1929 et fut porté à 104 officiers et 792 matelots l'année suivante. Ces augmentations étaient dues au fait que des équipages devaient être prêts pour accueillir, en 1931, les nouveaux destroyers plus grands que leurs prédécesseurs.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Ibid., 1928-1937.

<sup>25</sup> Hitsman, op. cit., p. 159.

TABLEAU 3 - Effectif de la Réserve de la M.R.C., 1927-1937<sup>26</sup>

années	officiers	marins
1927-28	34	141
1928-29	35	141
1929-30	35	130
1930-31	37	157
1931-32	36	143
1932-33	37	157
1933-34	39	151
1934-35	41	149
1935-36	43	148
1936-37	44	144

Les centres de recrutement furent fermés à Prince Rupert et Lunenburg en 1927-1928.<sup>27</sup> Le peu de succès de cette force était en bonne partie imputable aux crédits budgétaires limités que lui accordait le gouvernement.<sup>28</sup>

TABLEAU 4 - Effectif de la Réserve des volontaires de la M.R.C., 1927-1937<sup>29</sup>

années	officiers	marins
1927-28	68	740
1928-29	62	795
1929-30	62	776
1930-31	61	938
1931-32	66	953
1932-33	70	918
1933-34	67	892
1934-35	71	887
1935-36	71	878
1936-37	68	879

<sup>26</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1928-1937.

<sup>27</sup> *Ibid.*, 1928, p. 19.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 1925-37.

<sup>29</sup> *Ibid.*, 1928-1937.

Somme toute, la réserve des volontaires était parvenue à accomplir l'objectif visé lors de sa formation. De par son effectif assez considérable, elle permettait à la M.R.C. d'être connue partout au pays.

Ces changements d'attitude qui s'effectuaient au niveau gouvernemental, reflétaient inévitablement l'opinion publique qui s'était peu à peu transformée et était devenue plus favorable à la M.R.C. pendant les années 1930. Certes, la Grande crise ne fut pas sans avoir des répercussions sur l'évolution des forces armées; des trois, c'est la Marine qui en souffrit le plus.<sup>30</sup> Néanmoins, bien que son existence même fut menacée en 1933 et qu'encore en 1935 certains semblaient peu la connaître et donc manifestaient très peu d'intérêt envers elle<sup>31</sup>, les années 1930 lui furent en général assez profitables.

Les libéraux de King furent remplacés, le 7 août 1930, par les conservateurs dont R.B. Bennett était le chef. Le nouveau Cabinet avait comme premier objectif, en ce début de Grande Dépression, de réduire les dépenses du gouvernement afin d'alléger le fardeau financier imposé à la population

---

<sup>30</sup> J. Eayrs, *In Defence of Canada, volume 1, From the Great War to the Great Depression*, Toronto, University of Toronto Press, 1964, p. 270.

<sup>31</sup> "M. DONNELLY: Quelle est la composition actuelle de la marine? Où se trouve-t-elle? La sort-on jamais du garage? (...)" (*Puissance du Canada, Compte rendu officiels des débats de la Chambre des Communes*, 29 mars 1935, volume III, pp. 2268-2269.)

canadienne. Les forces armées constituèrent la victime par excellence des coupures budgétaires, à un point tel que les crédits votés pour la M.R.C. furent réduits d'un peu moins d'un tiers entre 1930-1931 et 1934-1935.<sup>32</sup>

Malgré tout, dès 1931, la population fit preuve d'une sensibilité nouvelle quant aux besoins de défense du pays. Quand arrivèrent, en juillet 1931<sup>33</sup>, les navires commandés par les autorités canadiennes, le Skeena et le Saguenay, non seulement la population manifesta-t-elle son admiration, mais les médias se montrèrent largement en faveur d'une force navale plus imposante. C'est pourquoi il fut décidé de garder le Vancouver et le Champlain même s'ils n'avaient été prêtés au Canada que jusqu'à l'arrivée des nouveaux contre-torpilleurs.<sup>34</sup>

Les deux nouveaux destroyers, sous le commandement de P.W. Nelles et V.G. Brodeur, étaient assez spacieux pour accueillir tout le personnel et permettre à de nombreuses classes de matelots de suivre un entraînement en mer; ils

---

<sup>32</sup> Hitsman, *op. cit.*, p. 162; voir Annexe 4.

<sup>33</sup> C.H. Little, "The Royal Canadian Navy", United States Naval Institute. Proceedings, volume 86, numéro 5, mai 1960, p. 82.

<sup>34</sup> J. Farrow, "The Royal Canadian Navy 1908-1940", Royal Canadian Navy, 1908-1940, s.é., pp. 8-10; voir aussi, M.D.N., S.H., dossier 87\145, G.W. Noble, "The Development of the Royal Canadian Navy", The Naval Review, volume XXXIX, 1951, p. 373.

étaient aussi mieux armés que le Vancouver et le Champlain.<sup>35</sup> Ces derniers jaugeaient 1075 tonnes et possédaient un armement comprenant trois canons de quatre pouces, un canon-revolver, quatre mitrailleuses Lewis et quatre lance-torpilles de 21 pouces. Les nouveaux destroyers jaugeaient 1320 tonnes et étaient armés de quatre canons de 4,7 pouces, de deux canons-revolvers, de cinq mitrailleuses et de huit lance-torpilles de 21 pouces.<sup>36</sup> Ils étaient la fierté de l'état-major.

La M.R.C. disposait maintenant d'assez de navires pour former "a seagoing unit or squadron"<sup>37</sup>; le Saguenay, dont le port d'attache était à Halifax, formait, avec le Champlain, la subdivision est, tandis que le Skeena et le Vancouver, que ce premier avait rejoint à Esquimalt le 7 août 1931, constituaient la subdivision ouest. Le développement de la M.R.C. allait bon train si on le compare à celui du début des années 1920 alors que les coupures gouvernementales avaient presque anéanti la force.

A la Conférence navale de Londres en 1930, on put remarquer le changement d'attitude du gouvernement canadien. Lors des conférences précédentes, le Canada s'était montré

---

<sup>35</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1932, pp. 11-12.

<sup>36</sup> Jane's Fighting Ships, 1928, p. 112 et 1936, p. 107.

<sup>37</sup> M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Champlain, p. 41; voir aussi Ibid., Brief History of HMCS Saguenay, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 31-10-56, p. 3.

fortement opposé à toute idée de participation à la défense de l'empire et avait limité ses responsabilités aux eaux côtières. Par contre, en 1930, Ralston déclara que désormais le pays se préoccuperait de la défense du commerce canadien "(...) for a reasonable distance out to sea (...)".<sup>38</sup>

A une des rares réunions du Conseil de défense, en août 1930, Hose présenta une note de service qui servirait de base à la politique navale que suivrait l'état-major de la Marine jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.<sup>39</sup> Les autorités navales canadiennes considéraient que pour parvenir à protéger adéquatement les côtes canadiennes et les points centraux du commerce maritime c'est-à-dire, la région qui regroupait les voies d'accès à l'île de Vancouver, en hiver, la région d'Halifax et, en été, la région du Cap Breton tout en assurant la neutralité canadienne en cas de conflit impliquant les Etats-Unis, la force navale devait disposer d'un destroyer conducteur, de cinq destroyers et quatre dragueurs de mines à hélices jumelles.<sup>40</sup> C'était là un projet à long terme. A

---

<sup>38</sup> Hitsman, op. cit., p. 162.

<sup>39</sup> Sarty, "Silent Sentry (...)", p. 425.

<sup>40</sup> A.N.C., Fonds William Lyon Mackenzie King, MG 26, J4, volume 157, dossier F-1409, Memorandum for the Minister, anonyme, 20-2-36, p. C112279; voir aussi, A.N.C., Fonds Andrew George Latta McNaughton, MG 30, E 133, volume 103, dossier Disarmament. Book B. Interdepartmental Committee on Disarmament Papers on London Naval Conference & Supp. Naval Papers, 1931-33, mémorandum par Hose, The Naval Defence Policy in Canada, 28-2-30, pp. 4-5.

plus court terme, Rose recommanda que les quatre dragueurs soient remplacés par des sloops et que le Vancouver et le Champlain ne soient pas mis hors service à l'arrivée des deux nouveaux destroyers:

(...) to discard them would mean a very serious set-back from the force which is considered essential to fulfill the three conditions upon which the maintenance of an economical, effective and efficient Naval Service depends. (...) The CHAMPLAIN and VANCOUVER are in excellent condition and are, at the present time, effective and efficient destroyers (...)<sup>41</sup>

Il demanda aussi que le gouvernement permit que l'effectif autorisé de 896 officiers et hommes fût porté à 1400.<sup>42</sup> Mais le gouvernement, davantage intéressé à traverser la Crise, porta peu d'intérêt à ces demandes.

## 2.2 San Salvador, janvier 1932

Il importe maintenant de traiter de l'événement le plus spectaculaire de l'histoire de la M.R.C. entre 1919 et 1936, soit l'affaire du San Salvador survenue en janvier 1932 puisqu'il illustre très clairement l'esprit britannique dont était largement imbue la M.R.C. même si l'état-major disait vouloir la canadianiser. Les versions de cet incident sans

---

<sup>41</sup> Ibid., p. 2.

<sup>42</sup> A.N.C., Archives du Ministère de la Défense nationale, RG 24, D1, volume 3831, dossier 1017-10-1, Minute Number 3, 1930, being an extract from Minutes Numbered 1 to 8, of a meeting of the Defence Council on 29th August, 1930, 29-8-30, p. 2.

précédent dans les annales de la M.R.C. sont nombreuses.<sup>43</sup>

Le 22 janvier 1932, à 20h16, le commandant en chef de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales adressa ce télégramme à Hose et en envoya une copie à l'Amirauté et à Brodeur:

Following received from Admiralty begins. Foreign Office have sent urgent request for immediate despatch of one of H.M. Ships to ACAJUTLA because of grave danger of general risk (? rising) of communists at San Salvador involving imminent danger to British lives and property. ends. H.M.S. DRAGON is being despatched to AJACUTLA [sic] but cannot arrive before Wednesday 27th January. In view of need for immediate action I suggest SKEENA and VANCOUVER who appear to be in vicinity be directed to render such assistance to British subjects at AJACUTLA [sic] as may be necessary. 2016/22<sup>44</sup>

Sur réception de ce message, Brodeur mit le cap sur Acajutla avant même de demander la permission de Hose. Il lui fit parvenir un télégramme à 20h31: "Am closing ACAJUTLA. Should arrive by daylight. My position 170S. of that place. VANCOUVER in company. Awaiting instructions. 2031/22".<sup>45</sup> Hose tarda à

---

<sup>43</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 3987, dossier 1055-11-3, volume 1, General Resume of Proceedings of H.M.C. Ships whilst at Acajutla, Republic of San Salvador. January 23rd-31st, 1932, par V.G. Brodeur, p. 1; voir aussi M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Skeena, Ottawa, Naval Historical Section, Naval Headquarters, 4-5-60, p. 5.; A.N.C., Fonds Robert Bedford Bennett, MG 26, K, M1017, P. 173268, déclaration du premier ministre, 25-1-32; Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1932, p. 12.

<sup>44</sup> A.N.C., MG 26, K, M1017, p. 173241, Commandant-en-chef de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales à Hose.

<sup>45</sup> Ibid., p. 173242, Brodeur à Hose.

répondre et ce n'est qu'à 1h30, le 23 janvier, qu'il donna sa permission à Brodeur:

Proceed to Acajutla. On arrival get in touch with British Consul or other British authority and ascertain what can be done. Failing that enquire from constituted San Salvador authority and ascertain if assistance required to protect British lives and property. At same time get in touch with United States authorities and work in co-operation with them ascertain if any Canadian residents no overt act should be taken unless actual and immediate imperative necessity to save lives of British subjects. Keep Headquarters fully informed. Acknowledge. 0130/23<sup>46</sup>

A leur arrivée à Acajutla, les deux navires prirent connaissance d'une requête du Consul britannique qui demandait qu'une équipe armée soit envoyée à terre afin de protéger les possessions et la vie même des Britanniques s'y trouvant. L'action de la force navale se limita, somme toute, à une présence gênante sur le quai d'Acajutla. Les femmes de cinq dignitaires britanniques qui craignaient pour leur sécurité furent accueillies à bord des navires. Brodeur accepta aimablement l'invitation que lui fit le nouveau président, le général Martinez. Le reste du séjour des Canadiens au San Salvador se passa sans incident majeur.<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup> Ibid., p. 173243, Hose à Brodeur.

<sup>47</sup> Voir le rapport de Brodeur, op. cit.; voir aussi Deadlight [pseud.], "The San Salvador Affair", *Crowsnest*, volume 1, numéro 8, juin 1949, pp. 4-5; H. Levenstein, "Canada and the Suppression of the Salvadorean Revolution of 1932", *Canadian Historical Review*, volume LXII, numéro 4, décembre 1981, pp. 451-469; et R.A. Preston, "The R.C.N. and Gun-Boat Diplomacy in the Caribbean", *Military Affairs*, volume 36, numéro 2, 1972, pp. 41-44.

Ce qu'il importe de noter dans toute cette affaire c'est la liberté d'action que se donnèrent les autorités navales. Il appert que Hose et Sutherland, le ministre de la Défense nationale, acquiescèrent aux demandes du commandant en chef de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales avant même d'avoir obtenu le consentement du gouvernement. Le premier ministre n'eut qu'à s'incliner devant le fait accompli.<sup>48</sup> De plus, Brodeur fit preuve d'initiative mal placée quand il mit le cap sur Acajutla avant même d'obtenir l'assentiment de Hose. L'empressement des autorités navales à s'impliquer dans une telle affaire s'explique sans doute en partie par leur désir de montrer à la population canadienne et au gouvernement l'utilité d'une force navale. L'incident du San Salvador représentait l'occasion rêvée de mettre la M.R.C. à l'avant-plan dans l'actualité:

About Salvador, I think the show was all that our best friends could have wished for. It put the R.C.N. on the front page of the newspapers for several days, and very luckily also it was just at the time our Estimates were being considered by the Cabinet and I feel certain it saved us from a more drastic cut.<sup>49</sup>

L'incident montra aussi à quel point la M.R.C. se voyait, avec raison, comme partie intégrante de l'escadre de l'Amérique et des Indes occidentales. Une des raisons majeures de la création de la force navale canadienne en 1910 avait été

---

<sup>48</sup> Ibid., p. 42.

<sup>49</sup> A.N.C., MG 30, E 312, volume 3, dossier 29, L.W. Murray à V.G. Brodeur, 14-4-32.

le retrait des forces britanniques de l'Amérique du Nord et du Sud afin que la Grande-Bretagne pût concentrer ses forces à lutter contre l'Allemagne en Europe. La M.R.C. avait eu comme rôle initial de remplacer la Marine royale dans les eaux nord-américaines. Il était donc tout à fait naturel que les autorités navales canadiennes cherchassent à se donner un rôle important lors de la révolte. Bref, bien que l'état-major tentait de donner une image plus canadienne à la force, il restait fortement attaché à la mère-patrie. La canadianisation de la M.R.C. venait d'en prendre un coup.

Après cet incident au San Salvador, la M.R.C., qui avait récolté beaucoup d'attention, eut le vent dans les voiles. Les autorités navales s'adonnèrent donc à des jeux de guerre dont le but était de démontrer de façon définitive aux habitants du Canada qu'une force navale était essentielle à leur protection :

Last year [1931] we showed how futile the defences of Esquimalt were. I should like this year to have you give the inhabitants of Vancouver a bit of a shock by invading them and capturing the rail head. There is nothing to stop an enemy steaming into their harbour.<sup>50</sup>

### 2.3 1933: l'année noire

L'exaltation pour cet événement spectaculaire fut de courte durée. L'état-major de la Marine était fort préoccupé

---

<sup>50</sup> Ibid., 12-3-32.

par les coupures que lui avait imposées le gouvernement de Bennett depuis son arrivée au pouvoir. 1933 s'avéra être la pire année de l'histoire de la M.R.C.. D'abord, on éprouva une grande difficulté à faire passer les crédits budgétaires à la Chambre.<sup>51</sup> Au point de vue des activités de la force navale, une telle situation entraîna de graves complications; l'état-major de la Marine était incapable d'obtenir l'assentiment gouvernemental pour la croisière d'hiver à laquelle participait annuellement la flotte canadienne.<sup>52</sup> Tous ces problèmes laissaient présager le pire.

La tentative de sabotage contre la force navale fut pressentie dès novembre 1932. G.J. Desbarats, sous-ministre de la Défense nationale depuis 1924, écrivit, à l'occasion de sa retraite en 1932:

Je sens que l'époque actuelle n'est pas favorable [à la Marine] et je regrette que ma retraite m'empêchera de joindre mes efforts à mes bons amis qui restent au Service.

J'espérais rester à mon poste un ou deux ans de plus, afin de pouvoir aider, si possible, pendant la crise que nous traversons, le Gouvernement en a décidé autrement, et je n'ai par conséquent aucun choix (...).

J'espère bien que les nuages passeront, que les beaux jours reviendront, et que le Service Naval augmentera, et deviendra prospère et florissant.<sup>53</sup>

---

<sup>51</sup> A.N.C., MG 30, E312, volume 3, dossier 31, Personal Correspondence, June 1932-February 1934, T.C. Phillips à V.G. Brodeur, 14-3-33.

<sup>52</sup> Ibid., I. Agnew à V.G. Brodeur, 25-11-33.

<sup>53</sup> Ibid., dossier 31, G.J. Desbarats à V.G. Brodeur, 25-11-32.

La quasi-élimination de la M.R.C., en 1933, avait une partie de ses racines dans la rivalité qui s'était développée depuis quelques années entre les dirigeants des trois armées; avec l'arrivée du général A.G.L. McNaughton au poste de Chef de l'état-major général en 1929, les choses s'aggravèrent. Ce dernier s'était donné comme objectif de redorer le blason de la milice et de l'aviation auprès du gouvernement même si cela se faisait aux dépens de la marine; dans sa campagne, McNaughton menaça les intérêts et éventuellement la survie de la M.R.C. puisque le premier ministre prenait pour acquis le fait que le chef de l'état-major général était le principal conseiller du gouvernement en ce qui avait trait aux trois armées.<sup>54</sup> La force de persuasion du Chef de l'état-major de la Marine s'en trouva pratiquement anéantie.

Quand McNaughton apprit, en 1933, qu'il lui fallait couper les crédits budgétaires des forces armées, il énonça ainsi ses priorités: "(a) the forces necessary for the maintenance and support of the civil power; and (b) the creation of a minimum deterrent to seaborne attack".<sup>55</sup> Il considérait que toute réduction de crédits pour la milice permanente et non-permanente représentait un danger pour la sécurité du pays. Les argents disponibles ne permettaient pas

---

<sup>54</sup> Sarty, "Silent Sentry (...)", p. 424.

<sup>55</sup> M.D.N., S.H., dossier 1700, *Organization & Administration prior W.W. II*, A.G.L. McNaughton à D.M. Sutherland, 1-6-33, p. 4.

de mettre en oeuvre le programme de défense côtière minimale recommandé par l'état-major de la Marine en 1930; ce dernier avait demandé que la flotte navale canadienne compte désormais un destroyer leader, cinq destroyers et quatre dragueurs de mines à hélices jumelles. McNaughton déclara donc qu'il serait davantage profitable d'utiliser les sommes d'argent réservées pour la M.R.C. pour maintenir des unités aériennes qui constitueraient une force de dissuasion contre toute attaque lancée de la mer. De telles unités seraient, selon lui, plus efficaces qu'une infime force aérienne combinée à une marine inadéquate.<sup>56</sup> Il suggéra donc d'éliminer la M.R.C..

L'état-major de la Marine eut vent de cette affaire par une lettre du Conseil du Trésor qui disait que les crédits budgétaires alloués à la M.R.C. étaient réduits de deux millions de dollars, ne lui laissant que la maigre somme de 422 000\$.<sup>57</sup> Hose rétorqua, le 1er juin 1933, dans une longue note de service adressée au Conseil du Trésor, qu'il était impossible de maintenir une force navale avec des fonds aussi restreints:

(...) no navy, any more than any industrial concern, can be run effectively or economically below a certain minimum size. If reduced below this minimum the industrial output in the latter case, and the defence output in the former, are not sufficient to

---

<sup>56</sup> Loc. cit.

<sup>57</sup> D.C. Watt, "The Day They Nearly Sank the Navy", *The Atlantic Advocate*, volume 52, numéro 10, juin 1962, p. 65.

warrant the overhead involved.<sup>58</sup>

Il ajouta qu'une marine ne pouvait pas être improvisée; il fallait des années pour l'organiser de façon à ce qu'elle puisse être efficace en temps de conflit. Il déclara que le plan proposé par McNaughton n'était pas réaliste. D'après Hose, une force aérienne seule ne pouvait pas défendre adéquatement le commerce maritime international canadien. Une force navale était essentielle.<sup>59</sup> Le Conseil du Trésor demeura impassible devant les arguments soulevés par Hose.

Quelques semaines plus tard, le 23 juin 1933, ce dernier parvint à obtenir une audience auprès du Conseil. Le jour même de la réunion, il demanda au vice-amiral de la Marine royale, l'honorable sir R.A.R. Plunkett-Ernlé-Drax, commandant-en-chef du poste de l'Amérique et des Antilles anglaises, d'intervenir auprès des autorités canadiennes. Ce dernier s'entretint donc avec le Premier ministre par intérim, sir G.H. Perley, et déclara que puisque les autres puissances navales du monde avaient refusé, à la Conférence de Washington, de reconnaître l'existence distincte des marines des membres du Commonwealth, toute action canadienne qui visait à réduire l'importance de la M.R.C. aurait des

---

<sup>58</sup> M.D.N., S.H., BIOGRAPH, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise 15, *Policy Regarding Naval Defence Which Could Be Affected by Reductions in the Service*, 1-6-33, p. 2.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 3.

répercussions à l'endroit de la sécurité des autres.<sup>60</sup> Les propos de Drax ne restèrent pas sans effet.

Après le départ de celui-ci, Hose s'entretint avec le commander Hynes, directeur du service de renseignements de la M.R.C. qui déclara que la façon dont on avait accepté les recommandations du chef de l'état-major général, sans consulter l'état-major de la Marine, était inacceptable: il recommanda à Hose d'écrire au ministre afin de lui exprimer son désaccord. Le ministre reçut la note de Hose à peine quelques minutes avant son arrivée à la réunion du Conseil du Trésor. Le Chef de l'état-major de la Marine y déclarait son mécontentement face à la façon dont on avait réglé le sort de la M.R.C.: "I have (...) to protest most strongly against the tendering of advice by one Chief of Staff on matters of defence which affect the status of the Navy in the whole scheme of national defence."<sup>61</sup> De fait, un Conseil de la défense, formé des chefs des différents états-majors, avait été créé en juin 1922 et avait pour mandat de conseiller le ministre en matière de défense. Le fait que les conseils du Chef de l'état-major général n'avaient pas fait l'objet de discussion au sein du Conseil de la défense le rendait inutile. Cet état de choses, poursuivit Hose, était la preuve du manque de confiance du gouvernement en l'officier en charge

---

<sup>60</sup> Watt, *op. cit.*, p. 66.

<sup>61</sup> M.D.N., S.H., BIOG H, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise 18, W. Hose à D.M. Sutherland, 23-6-33, p. 1.

de la force navale.<sup>62</sup>

A la réunion, les forces en présence comptaient, d'un côté, Hose et Donald M. Sutherland, ministre de la Défense nationale, (ce dernier se caractérisait par sa neutralité bienveillante à l'égard de la force navale) et de l'autre, sir George Perley, ministre sans portefeuille, Hugh Guthrie, ministre de la Justice et Procureur général, Robert J. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux et Alfred Duranleau, ministre suppléant des Pêcheries, tous membres du Cabinet, tous plus ou moins hostiles à la M.R.C..<sup>63</sup>

Ils discutèrent d'abord de la note de service de Hose du 1<sup>er</sup> juin dans lequel ce dernier avait écrit qu'il était incapable de maintenir la force navale à un niveau efficace si les coupures mentionnées étaient imposées. Sur place maintenant, il déclara que si le gouvernement décidait de poursuivre dans la direction qu'il semblait avoir choisie, il donnerait sa démission:

(...) my reasons being that I was convinced that any further reductions beyond what I had carefully worked out were bound to result in such inefficiency and such demoralization of the personnel that there

---

<sup>62</sup> Loc. cit.; de fait, lors d'une réunion entre le colonel L.R. LaFlèche, sous-ministre, Hose et McNaughton, ce dernier déclara qu'il avait personnellement conseillé le premier ministre en lui disant que si l'état financier du pays ne permettait pas que l'on maintienne les trois armées à un niveau efficace, considérant que la M.R.C. était la moins importante des trois, c'était elle qui devait subir le plus fort contre-coup des coupures. (Ibid., chemise 8, Hose à E.C. Russell (historien officiel), 23-1-62.)

<sup>63</sup> Watt, op. cit., pp. 66-68.

was bound to be disaster; that if I continued to hold office and to draw my salary I should still be responsible for the good order and proper conduct of the service and could not evade my share, and a big share, of condemnation for accepting a situation which I had realized would result in the collapse of discipline and morale and probably danger to life.<sup>64</sup>

Manion demanda à Hose pourquoi il ne copiait pas l'attitude qu'il avait adoptée en 1922 au moment où les Libéraux lui avaient imposé des coupures encore plus importantes que celles dont il était maintenant question. Hose répondit qu'il lui était impossible de réagir de la même façon étant donné l'état présent de la M.R.C.. En 1922, la force navale ne disposait que de cinq navires, tous cadeaux de l'Amirauté britannique; les effectifs ne comptaient que 500 hommes dont 450 Britanniques et 50 Canadiens. En 1933, la M.R.C. disposait de navires qui avaient coûté des millions dollars aux Canadiens et de presque 900 hommes, dont 850 étaient des Canadiens qui avaient consacré une partie de leur vie à la force navale. Bref, en 1933, la situation était tout autre et l'état-major ne pouvait s'adapter comme en 1922.

Satisfait de cette réponse, Manion déclara qu'il serait tout de même souhaitable que l'état-major de la Marine acceptât de disposer de quelques navires durant quelque temps. Hose rétorqua qu'il était impossible de se débarrasser de navires et de continuer à entraîner les hommes; il poursuivit

---

<sup>64</sup> M.D.N., S.H., BIOGRAPH, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise 19, Treasury Board Meeting - Friday, 23rd June 1933 - Synopsis by C.N.S., p. 3.

en donnant un exemple concret des conséquences d'un tel arrangement. Il en coûtait actuellement près de 200 000\$ pour chaque exercice de lancement de torpilles effectué à bord des destroyers. Si les hommes échouaient lors de ces exercices parce qu'il avait été impossible de les entraîner adéquatement, faute de navires, les pertes financières qui en découleraient pourraient être considérables. A long terme, il était donc plus avantageux de permettre à la force navale de conserver ses navires. Manion acquiesca aux demandes de Hose: "I'm convinced. You've made a clear case to me. I have nothing more to say."<sup>65</sup>

Dans les propos qui suivirent, Hose eut l'occasion de parler de la nécessité de la M.R.C. vu l'état des relations internationales. La force navale représentait la seule garantie qu'en cas de guerre entre le Japon et les Etats-Unis, le Canada ne se trouverait pas impliqué. Sans patrouille navale, les belligérants pourraient se servir de la côte ouest canadienne comme bon leur semblerait et entraîneraient ainsi peut-être le Commonwealth dans un conflit non recherché.

Perley s'avoua vaincu et déclara que Hose avait su bien mettre en perspective l'importance de la M.R.C.. Le Conseil du Trésor accepta donc de ne pas réduire les crédits budgétaires de la force navale de plus de 200 000\$<sup>66</sup> comme

---

<sup>65</sup> Ibid., p. 4.

<sup>66</sup> Ibid., pp. 4-5.

l'avait demandé Hose dans sa note du 1<sup>er</sup> juin.<sup>67</sup> Hose venait de sauver la force navale canadienne si petite ait-elle été.

Pendant le reste du mandat des Conservateurs, la M.R.C. ne rencontra plus d'obstacles. La condition des relations internationales évoluait de telle sorte que la discussion sur la nécessité de maintenir une force navale diminuait en importance.

#### 2.4 Un regain de sensibilité, 1934

L'année 1934 fut caractérisée par la retraite de Hose qui servait dans la M.R.C. depuis juin 1911 et qui en avait pris le commandement en 1920.<sup>68</sup> Hose, à l'occasion de son départ, fit l'objet d'un éloge flatteur de la part de Ralston, qui avait été ministre de la Défense nationale de 1926 à 1930:

A cause des longs états de service de cet officier dans la marine, il convient que ceux d'entre vous qui connaissent ses bonnes qualités témoignent de ce qu'il a fait pour son pays. Je dois dire que lorsque j'étais ministre j'ai constaté que c'était un officier très compétent, très loyal et très capable, et dont les services étaient une brillante manifestation des meilleures traditions de la marine britannique.<sup>69</sup>

---

<sup>67</sup> M.D.N., S.H., BIOG H, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise 15, Appendix B, Hose à Sutherland, 1-6-33, p. 2.

<sup>68</sup> Canada, Ministère de la Défense nationale, Rapport, 1934, pp. 16-17.

<sup>69</sup> Débats, 16 mars 1934, volume II, p. 1547.

La M.R.C., sous Hose, avait fait du progrès. Ce dernier avait transformé cette petite force navale d'après 1919, qui ne jouissait que de très peu de popularité auprès des autorités et de la population canadiennes et ne comptait que navires usagés et désuets, en une marine qui s'était appropriée la faveur des Canadiens et disposait de deux navires modernes construits expressément pour elle. La plus grande réalisation de Hose demeurait toutefois la création des forces de réserve: "[u]nder Admiral Hose's direction, the volunteer reserve system grew steadily, and it was from this background of trained personnel that many of the men were recruited who manned the ships of the Canadian Navy in World War II".<sup>70</sup>

Percy W. Nelles fut choisi pour le remplacer. Il était le premier officier canadien à être nommé à ce poste. Voilà qui constituait un pas important pour la réalisation du rêve d'une force navale d'apparence plus canadienne.<sup>71</sup>

Malgré l'acquisition du Saguenay et du Skeena, l'état de la flotte canadienne restait peu enviable. En 1934, le dragueur de mines Festubert fut désarmé parce qu'il était devenu désuet; le Thiepval avait coulé en 1930 et l'Ypres avait été désarmé en 1932. Il ne restait donc comme escadron canadien que le Saguenay et le Champlain sur la côte est et

---

<sup>70</sup> M.D.N., S.H., BIOGRAPH, Hose, Walter, Rear-Admiral, chemise 1, Rear-Admiral Walter Hose, CBE, RCN, (RET'D), p. 4.

<sup>71</sup> Histman, op. cit., p. 169.

le Skeena, le Vancouver et l'Armentières sur la côte ouest.<sup>72</sup> Tout comme les années précédentes, les navires canadiens s'adonnèrent à des opérations et à des exercices divers lors des croisières. Par le biais de celles-ci, l'état-major de la Marine cherchait toujours à doter les hommes d'une expérience en mer et d'un entraînement accru.<sup>73</sup> En 1934 notamment, l'escadron canadien participa à une importante série d'exercices avec des navires de l'escadron de l'Amérique et des Indes occidentales et de la Home Fleet. Cette croisière revêt un caractère spécial dans l'histoire de la M.R.C. puisque, pour la première fois, les quatre navires canadiens se rejoignirent aux Antilles britanniques pour prendre part à des manoeuvres combinées avec des navires britanniques. C'était aussi la croisière la plus longue jamais entreprise par des navires canadiens. Ceux de la côte ouest y furent impliqués pendant plus de quatre mois et parcoururent plus de 30 000 kilomètres.<sup>74</sup> Nelles rapporta au ministre de la Défense nationale que l'escadron avait fort profité de son expérience:

The moral effect alone of intership exercises, designed to breed a spirit of friendly competition, is sufficient to justify the concentrating of the ships.

The destroyer is not intended to fight alone but as a unit of a mobile force. All destroyer tactical exercises and manoeuvres are arranged for such a unit. Hitherto circumstances have prevented

---

<sup>72</sup> Hitsman, op. cit., p. 164.

<sup>73</sup> Débats, 5 avril 1933, volume IV, p. 3706.

<sup>74</sup> M.D.N., S.H., dossier 8000, volume 1, H.M.C.S. Skeena I, Rear-Admiral Houghton, Spring Cruise '34, p. 1.

East and West Coast destroyers meeting, and exercises, competitions, &c., have been limited, of necessity, to those practical for two destroyers, but have been of such a nature as to train the personnel for the time when all four destroyers would operate as a unit. In the cruise just completed, the destroyers have been able to form a division (four destroyers) and, as such, have worked up to a creditable state of unit and formation efficiency by means of first, elementary, and later, more advanced exercises.

The four destroyers working together has provided an incentive for keenness and an outlet for the desire to advance. The general benefit to the ships' companies, as represented by the increased efficiency, can only be accurately gauged by the Commanding Officers who are in constant touch with the men, but, without doubt, it can be stated that the concentrating of the ships was a great step towards the object of the creation of an efficient service and fighting force.<sup>75</sup>

Par le biais de ces exercices, l'état-major tentait, somme toute, de faire de la M.R.C., tout en tenant compte de ses limites, une force de combat efficace<sup>76</sup> et d'entretenir une relation étroite avec la Marine royale.

A son arrivée à son poste, Nelles rédigea une note sur les besoins navals du pays. Il avança essentiellement les

---

<sup>75</sup> A.N.C., MG 26, K, M1112, volume 469, dossier Naval Service, P.W. Nelles à D.M. Sutherland, 31-5-34, p. 1; voir aussi, M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Skeena, pp. 6-7; A.N.C., MG 30, E 133, volume 15, "Royal Canadian Navy United in Carribean for First Time and Trains with Home Fleet", The Montreal Gazette, 10-3-34, p. 1; M.D.N., S.H., Brief History of HMCS Champlain, p. 57; et Hitsman, op. cit., p. 164.

<sup>76</sup> A.N.C., Division des archives audio-visuelles, NFA 7708 184 & 185, An Enduring Tradition, 1960.

mêmes arguments que son prédécesseur<sup>77</sup> et déclara que six contre-torpilleurs, quatre sloops et douze vaisseaux auxiliaires constituaient la force navale minimale nécessaire à la sécurité des côtes canadiennes.<sup>78</sup> Ce nombre de navires supplémentaires à ce qu'avait proposé Hore en 1930 semblait nécessaire à Nelles afin de pouvoir faire face de façon réaliste à l'état précaire des relations internationales. L'état-major ne pensait plus en termes d'une force navale en temps de paix mais bien d'une force navale de guerre. Nelles expliquait ainsi la nouvelle politique qu'il comptait suivre:

To create, maintain and operate a Navy capable of affording, in war time, security to shipping in the coastal areas of Canada, and during peace time to preserve the neutrality of Canada by implementing international Laws governing territorial waters;  
To develop the highest possible war efficiency in the Navy (...).<sup>79</sup>

La démission de McNaughton, en 1935, le plus ardent défenseur de la force aérienne et de l'armée aux dépens de la force navale ne fit qu'aider la cause de la M.R.C. Ses successeurs croyaient, pour leur part, en l'utilité de la force.<sup>80</sup>

---

<sup>77</sup> Nelles y traite de la question de la protection du commerce maritime et de la neutralité canadienne en cas de conflit impliquant les Etats-Unis.

<sup>78</sup> A.N.C., RG 24, D1, volume 3840, dossier 1017-10-18, volume 1, *The Naval Defence Policy of Canada*, par Nelles, 21-11-34, p. 5.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>80</sup> Eayrs, *In Defence of Canada*, volume 1, p. 287.

## 2.5 La M.R.C. enfin reconnue, 1935-1936

La Société des Nations n'avait pas réussi à garder la paix dans le monde. Le Japon envahit la Mandchourie en 1932; on assista à l'invasion de l'Ethiopie en 1935; la Grande-Bretagne se montra incapable de conserver sa puissance navale; le Japon possédait une force navale de plus en plus menaçante et l'Allemagne nazie commençait à faire beaucoup de bruit.<sup>81</sup> Cet état de choses remit davantage la M.R.C. dans la faveur des hommes politiques canadiens et par conséquent, à son retour au pouvoir en 1935, Mackenzie King avait très clairement changé d'optique face aux questions d'ordre naval.

Avant même la fin du mandat des Conservateurs, il avait été possible de sentir que les autorités canadiennes adoptaient une nouvelle politique de défense vu l'évolution des relations internationales, mais ce fut avec les Libéraux que les forces armées profitèrent, pour la première fois en temps de paix, d'une politique de défense ambitieuse.<sup>82</sup>

Mackenzie King voyait maintenant en la M.R.C. et l'Aviation royale du Canada (A.R.C.), des forces pouvant, par leur contribution à une éventuelle action commune de défense, mettre le Canada à l'abri des atrocités que ses troupes de

---

<sup>81</sup> M.D.N., S.H., dossier 89\18, J.K. Wright, "The Canadianists: A Desire for a Small-Fleet Royal Canadian Navy", Collège militaire royal du Canada, Baccalauréat ès Arts, 1980, pp. 6-7.

<sup>82</sup> M.D.N., S.H., dossier 87\145, Noble, p. 373.

terre avaient subies durant la Grande Guerre. De fait, King décida d'adopter une politique de guerre où il se préoccupait d'abord de la défense locale. Or, l'armée, conçue essentiellement pour rendre des services outre-mer et planifiant son effort de guerre en conséquence, cadrait mal dans cette approche. La M.R.C., par contre, s'en était tenue à un programme de défense des côtes canadiennes. De plus, son effectif n'était en rien comparable à celui de l'armée dont les divisions demandaient un nombre important d'hommes. L'A.R.C., quant à elle, semblait promettre un nombre peu élevé de pertes puisqu'elle servait surtout à affaiblir le moral de l'ennemi.<sup>83</sup> King vit donc en l'A.R.C. et la M.R.C. deux armes capables de participer à l'effort de guerre sans qu'il en soit politiquement coûteux pour son gouvernement comme l'avaient été les massacres de la Première Guerre mondiale qui avaient conduit à la conscription, extrêmement dommageable au gouvernement conservateur de l'époque, particulièrement au Québec.<sup>84</sup>

L'année 1936 fut la première depuis longtemps où les crédits budgétaires de la M.R.C. furent votés sans qu'il n'y eut d'interminables discussions sur la nécessité d'une telle

---

<sup>83</sup> Sarty, "Silent Sentry (...)", pp. 455-463.

<sup>84</sup> A.B. German, "Canada's Navy 1910 to 1985", *Canadian Defence Quarterly/Revue canadienne de défense*, décembre 1985/janvier 1986, p. 16.

force.<sup>85</sup> Cette même année, on forma le Comité canadien de la défense qui était composé du Premier ministre et des ministres de la Justice, des Finances et de la Défense nationale. La création d'un tel comité signifiait que les questions de défense s'avéraient enfin dignes d'une attention spéciale de la part des autorités canadiennes.<sup>86</sup> Dans le milieu naval surtout, les officiers supérieurs discutaient fort de cette nouvelle orientation, non sans étonnement.<sup>87</sup>

A l'hiver 1935-1936, les navires canadiens participèrent une fois de plus à des exercices conjoints avec des navires de l'escadron de l'Amérique et des Indes occidentales. Etant de plus en plus certaines de l'inévitabilité d'une autre guerre, les chefs de la M.R.C. optèrent pour des exercices qui reproduisaient le plus fidèlement à leurs yeux ce que serait le prochain conflit:

Oh, in the West Indies was the usual thing. We met up with the cruisers of the American and West Indies Squadron and we exercised with them, very largely doing cruiser work. Nobody ever thought they would have to go and look for a submarine, and so we did no anti-submarine exercises at all.<sup>88</sup>

---

<sup>85</sup> Débats, 22 juin 1936, volume IV, p. 4143.

<sup>86</sup> M.D.N., S.H., 87\145, Noble, pp. 373-374.

<sup>87</sup> A.N.C., MG 30, E312, volume 3, dossier 32, Personal Correspondence, August 1934-November 1936, G.C. Jones à V.G. Brodeur, 2-10-36.

<sup>88</sup> M.D.N., S.H., BIOG A, Adams, K.F., Rear-Admiral, Report of Interview with Rear-Admiral Kenneth F. Adams, R.C.N. (Retired) in Sydney, B.C., p. 13; voir aussi Sarty & Schurman, "La marine (...)", p. 26.

Les dirigeants navals semblaient avoir oublié l'expérience de la Première guerre et les préoccupations de l'état-major du début des années 1920. Ils ne pensaient plus que les sous-marins représentaient une grande menace. Ils se souvenaient toutefois de la nécessité de maintenir un contact étroit entre les deux forces navales afin de faciliter toute opération conjointe en temps de guerre. Car parmi les officiers supérieurs de la M.R.C., il ne semblait exister aucun doute quant au fait qu'une fois la Grande-Bretagne en guerre, le Canada irait à sa rescousse.

\*\*\*\*\*

Somme toute, entre 1926 et 1936, la M.R.C. connut une progression relative. Alors que l'achat de deux nouveaux navires construits expressément pour elle annonçait une ère plus heureuse, la tentative de sabordage de 1933 forçait ses dirigeants à faire face à une dure réalité. Même si tout semblait aller bien, la M.R.C. n'était pas encore reconnue complètement par les hommes politiques de l'époque. Lentement, à partir de 1934, l'état précaire des relations internationales fit en sorte que ces derniers ne purent la mettre de côté. En 1935-1936, enfin, les autorités politiques durent se rendre à une évidence qui allait jouer en faveur de la M.R.C.; le temps n'était plus au désarmement mais bien au réarmement.

## CONCLUSION

---

Comme nous l'avons montré, l'état-major de la Marine avait bel et bien des objectifs à long terme malgré l'inclémence du climat idéologique de l'époque. L'expérience de la Première Guerre mondiale avait rendu la position des forces armées très précaire. La population canadienne ne les considérait plus très importantes et était tout à fait opposée à ce que le gouvernement leur accordât des crédits budgétaires adéquats. La M.R.C. se trouvait dans une situation encore plus incertaine que ses homologues puisque les services qu'elle avait rendus en 1914-18 avaient été moins visibles que ceux des autres forces armées. Puisqu'elle était la plus Britannique des trois armes, son existence gêna quelque peu la nouvelle poussée nationaliste des années 1920 et 1930. Enfin, parce qu'elle ne touchait directement qu'une petite partie de la population canadienne, soit celle des côtes, elle ne pouvait jouir de la même popularité que l'armée, qui était présente partout au pays, ou que l'aviation, qui était entourée d'une aura de modernisme et d'innovations technologiques.

La première tâche des autorités navales était donc bien définie: il fallait faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes devinssent plus sympathiques envers leur force navale. Nous l'avons montré: la décision de Hose, en 1922, de

s'accomoder le mieux possible des coupures que lui avait imposées le gouvernement libéral de King en créant les deux forces de réserve s'attaqua directement à ce problème qui, à notre sens, a été le plus important que la M.R.C. ait eu à affronter durant la période à l'étude. Ces réservistes permettaient aussi de surmonter un autre obstacle de taille: en cas d'urgence, la force navale ne serait plus forcée, comme elle l'avait été lors de la Première Guerre mondiale, d'avoir complètement recours à des hommes peu entraînés pour former les équipages de nombreux navires qui sortiraient en vitesse des chantiers.

Certes, la M.R.C. faillit cesser d'exister en 1933 alors que les répercussions de la crise économique se faisaient sentir dans tous les domaines; mais, une certaine sympathie de la part de la population canadienne fit en sorte que le gouvernement ne put la saborder complètement. Comment un pays en quête d'autonomie pouvait-il se permettre de démanteler une partie de ses forces armées, étant donné surtout l'état précaire des relations internationales pendant les années 1930?

Somme toute, à partir de la fin des années 1920, les autorités navales avaient atteint leur premier objectif: les nouvelles forces de réserve avaient eu le temps de s'implanter solidement dans plusieurs villes canadiennes et la force navale jouissait désormais d'une certaine popularité partout au pays.

En plus de vouloir familiariser la population canadienne avec la M.R.C., l'état-major désirait former des marins efficaces. C'est pourquoi il tenait tant à ce que les navires canadiens partent en croisière chaque hiver et planifiait toutes sortes d'exercices pour les marins. Or, il devint évident au début de la Deuxième Guerre mondiale que la grande volonté des autorités navales de vouloir faire de la M.R.C. une force imposante n'avait pas obtenu les résultats voulus.

Throughout the record of the RCN's role in the war there runs a thread of neglect by senior officers and the Ottawa Government itself, a lack of resolve to tackle the growing difficulties caused by a policy of expansion at all costs. Far too much had been asked of Naval Service Headquarters; the readiness to accept these demands by officers keen to see the navy grow inevitably had to be paid for.<sup>1</sup>

Bref, bien qu'en 1936, l'état-major ait compté sur une petite mais solide marine formée par l'infime force régulière à laquelle s'ajoutaient les réservistes, il devint rapidement évident pendant le conflit que "(...) les divers niveaux de commandement (...) n'étaient pas prêts à répondre efficacement aux exigences inattendues et extrêmes posées par la guerre sous-marine au cours des années 1939 à 1945".<sup>2</sup> Néanmoins, il faut en convenir, l'apport de la M.R.C. à l'effort de guerre des Alliés, si inadéquat ait-il été au début, contribua à leur

---

<sup>1</sup> D. Van Der Vat, *The Atlantic Campaign. The Great Struggle at Sea, 1939-1945*, London, Hodder & Stoughton, 1988, p. 211.

<sup>2</sup> R. Sarty & D.M. Schurman, "La marine canadienne de 1867 à 1945", *Guerres mondiales*, numéro 157, 1990, pp. 46-47.

victoire en 1945. Si le bilan des années 1939-1945 présente un succès mitigé c'est que le Canada, ainsi que les Alliés d'ailleurs, avait écarté l'idée d'une guerre sous-marine sérieuse. Personne, pas plus les marins réguliers que les réservistes, n'était bien préparé à affronter cet ennemi. Bref, même si en 1936 la M.R.C. était formée d'hommes relativement compétents et efficaces, la dure réalité de la guerre allait rapidement anéantir plusieurs des espoirs mis en eux.

Le troisième objectif de l'état-major était de doter le Canada de navires qui, qualitativement et quantitativement, assureraient une défense adéquate des eaux côtières. Pendant toute la période sous étude, sir Charles Kingsmill, Walter Hose, puis Percy Nelles, rédigèrent une série de notes de service qui promouvaient l'expansion de la M.R.C.. Entre 1919 et 1936, donc même après 1930-1931, alors que la force comptait quatre destroyers, la M.R.C. ne posséda jamais suffisamment de navires pour voir efficacement à la défense des côtes. Les autorités navales craignaient pour la sécurité du pays, suite à l'expérience de la guerre de 1914-1918, mais elles ne parvinrent jamais à convaincre les gouvernements de s'impliquer dans une expansion importante. Bien que la M.R.C. ait été un peu plus populaire à partir de la fin des années 1920, cette popularité n'atteignit jamais le point où les autorités canadiennes auraient pu acquiescer à toutes les demandes des dirigeants navals. Bref, l'état-major de la

Marine essuya un échec dans la réalisation du troisième objectif qu'il s'était fixé.

Enfin, le dernier objectif de l'état-major, entre 1919 et 1936, était la canadianisation de la force. Alors qu'en 1919 il était difficile de combler l'effectif des navires avec un personnel canadien, en 1935, seulement quatre officiers et dix matelots britanniques faisaient partie de l'effectif de 102 officiers et 830 matelots que comptait la M.R.C.. De plus, la construction de deux destroyers, le Saguenay et le Skeena, expressément faits pour le pays, rendait encore plus canadienne la force. Mais il faut en convenir, la canadianisation de la M.R.C. était plutôt superficielle. Entre 1919 et 1936, elle demeura fortement imprégnée de l'esprit et de la tradition de la Marine royale britannique. Somme toute, elle était, en 1936, largement composée de Canadiens. Mais, les officiers avaient souvent dû se rendre en Grande-Bretagne pour recevoir leur entraînement. En général, ils revenaient de leurs longs séjours largement imbus de l'esprit de la Marine et de l'Empire britanniques. Par conséquent, la M.R.C., en 1936, apparaissait comme canadienne par sa composition mais britannique par sa mentalité.

Bref l'état-major de la marine n'atteint que deux des quatre objectifs qu'il s'était fixé dans l'entre-deux-guerres. Mais la M.R.C. avait tout de même évolué dans la bonne direction. Elle avait été formée pour remplacer la Marine royale britannique dans les eaux nord-américaines. Pendant la

Première Guerre mondiale, sur le conseil de la Grande-Bretagne, le Canada n'avait fourni qu'un infime effort naval, mais avait envoyé 500 000 soldats combattre en Europe. Après la guerre, la M.R.C. se distingua de sa congénère britannique en ce sens que la population et les gouvernements canadiens se montrèrent tout à fait opposés, pour une bonne partie de la période 1919-1935, à doter le pays d'une force navale formée essentiellement des croiseurs que recommandait l'Amirauté. Le pays se trouva dans une position précaire, incapable de voir à la protection des côtes canadiennes comme l'auraient voulu les autorités et la population canadiennes qui furent par la suite peu enclines à écouter les conseils de l'Amirauté.

Le plus grand mérite de Walter Hose fut certes de rallier plusieurs points de vue. Il encouragea un contact étroit entre la M.R.C. et la Marine royale afin d'obtenir, pour la première, qui en avait grandement besoin, le plus d'aide possible quant à l'instruction et l'équipement. En même temps, il mit l'accent sur la nécessité de recruter et d'entraîner de jeunes Canadiens afin de mettre fin, dans une certaine mesure, à la dépendance de la M.R.C. à l'endroit de la Marine royale pour obtenir les équipages des navires canadiens et ainsi satisfaire les désirs nationalistes de la population canadienne. Hose résolut aussi le conflit entre l'Amirauté et le gouvernement canadien en ce qui avait trait aux types de navires dont devait se doter la M.R.C. : l'Amirauté insistaient

pour que la M.R.C. s'équipât de croiseurs ne gardant pour la défense des côtes que des navires de petit tonnage alors que les autorités canadiennes, après 1922, refusaient de considérer l'acquisition de croiseurs. Hose recommanda donc l'acquisition de destroyers parce que ces navires, quoique moins imposants que des croiseurs, étaient beaucoup plus puissants que les petits navires, comme les sloops et les dragueurs de mines que l'Amirauté suggérait pour la défense des eaux côtières canadiennes. De plus, ils étaient d'une grande valeur pour entraîner adéquatement les hommes et assez spacieux pour que les marins canadiens en soient fiers. En insistant sur l'acquisition de destroyers, Hose résista aux conseils de l'Amirauté et mit sur pied une M.R.C. plus canadienne et efficace. Malgré ses différends avec les autorités navales britanniques Hose, par sa diplomatie, ne permit jamais à sa détermination de rendre plus canadienne la M.R.C. de nuire aux relations qu'entretenaient les forces navales canadiennes et britanniques. Ces liens avaient une importance primordiale pour la marine canadienne puisqu'ils lui permettaient d'agir dans un réseau beaucoup plus vaste et plus près des réalités navales. Les croisières en compagnie de navires de l'escadre de l'Amérique du Nord et des Indes occidentales et surtout l'incident du San Salvador montrèrent jusqu'à quel point la M.R.C., en moment de crise, se voyait comme partie de la Marine royale.

Bref, Hose avait transformé une force essentiellement

formée de Britanniques qui ne comptait que des navires désuets, obtenus grâce à la générosité de l'Amirauté, en une marine canadienne, de par son effectif, qui parvenait à profiter pleinement du contact étroit qu'elle entretenait avec la Grande-Bretagne. Il sut apporter une solution originale à un conflit qui sévissait au pays entre un nationalisme farouche et la volonté, pour ne pas dire la nécessité, de conserver certains liens avec la Grande-Bretagne.

Depuis sa création, la M.R.C. aspirait à devenir une force navale formée d'imposants navires polyvalents.<sup>3</sup> Lors de la Grande guerre, la M.R.C., peu préparée, avait été forcée d'improviser pour défendre adéquatement le pays. L'état-major ne voulait pas que se répète cette erreur. Il consacra donc la période 1919-1936 à la formation d'une flotille de défense côtière efficace.<sup>4</sup> Limités par les conditions idéologiques qui prévalèrent pour une bonne partie de la période à l'étude, les dirigeants navals s'attaquèrent au problème sagement en créant les deux forces de réserve: "[a]dvenant une nouvelle guerre, le Canada posséderait peu de navires mais disposerait d'un solide noyau d'hommes sûrs et bien entraînés."<sup>5</sup>

Somme toute, depuis la fin de la Première Guerre, les

---

<sup>3</sup> M.D.N., S.H., dossier 89/18, Wright, "The Canadianists", p. 1.

<sup>4</sup> Sarty, "Silent Sentry (...)", p. 368 & 379.

<sup>5</sup> A.N.C., Division des archives audio-visuelles, Film 13-0326, Un héritage. Une tradition. Une marine., Office National du Film, 1961.

dirigeants navals cherchaient à redorer le blason de la M.R.C. auprès des autorités canadiennes afin de doter le pays d'une force navale convenable. En 1936, l'état précaire des relations internationales fit pencher la balance du côté de l'état-major et le gouvernement se vit obliger de voir au réarmement du pays pour assurer la défense des côtes canadiennes.<sup>6</sup> L'escadrille canadienne jouit donc dans les années précédant immédiatement la Deuxième Guerre mondiale de l'expansion dont avaient rêvé les autorités navales depuis la création de la force.<sup>7</sup> Les hommes de la M.R.C., grâce à la création des deux forces de réserve, étaient prêts à armer les nouveaux navires que le gouvernement allait maintenant leur procurer.

L'histoire de la Marine royale canadienne, entre 1919 et 1936, fut caractérisée par l'équilibre délicat entre deux volontés: la politique et la navale. Bien que la M.R.C. n'ait accompli que deux choses, durant cette période, soit de s'approprier la faveur des Canadiens et par conséquent des gouvernements et, partiellement, de former des marins compétents et efficaces selon les normes du moment, elle connut un certain succès du fait même qu'elle existait encore en 1939 et sut, malgré les nombreux obstacles qui se

---

<sup>6</sup> Sarty & Schurman, "La marine canadienne", p. 36.

<sup>7</sup> La Marine royale de Canada (...) compléta, à l'automne 1938, son programme de base de six destroyers modernes (...). (Ibid., p. 37)

présentèrent à elle tout autant dans l'entre-deux-guerres que pendant la Deuxième Guerre mondiale, apporter une contribution inestimable à l'effort de guerre des Alliés.

## ANNEXE 1

## LEXIQUE

Aviso:	Petit bâtiment de guerre employé comme escorteur.
Chalutier- dragueur de mines:	Bateau de pêche armé pour jouer le rôle d'un dragueur de mines.
Conducteur de flotille:	Guide une flotille: une organisation de sous-marins ou de navires légers comptant deux escadrons ou plus.
Croiseur:	Combat et détruit des croiseurs légers.
Croiseur- cuirassé:	Appuie les forces navales légères qui effectuent des raids contre les positions ennemies, suit et garde à vue la flotte ennemie jusqu'à ce que des renforts arrivent, bombarde les défenses côtières ennemies.
Croiseur léger:	Protège les routes commerciales, lance des torpilles, effectue des raids sur les patrouilles d'embarcations légères ennemies, protège les convois sur les routes du commerce maritime, appuie les destroyers lors de raids sur l'ennemi, détruit les navires marchands ennemis et devient éclaireur lors de batailles \navales.
Dragueur de mines:	Démine les routes minées empruntées par les navires autour des ports et des côtes et balaie la route que doit prendre la flotte entière.
Dragueur de mines à hélices jumelles:	Dragueur de mines propulsé par deux propulseurs à hélices. Cette construction permet de manoeuvrer beaucoup plus facilement le navire; de plus, deux hélices rendent les embarcations à petit tirant d'eau plus efficaces dans les sillages.
Etat-major naval:	L'ensemble des officiers supérieurs de la M.R.C..
Destroyer ou contre- torpilleur:	Détruit les patrouilles de petits navires, lance des torpilles, protège les convois côtiers, protège les bâtiments de guerre, pose des mines, fait des combats de nuit; fait

- des raids sur les bases navales ennemies et patrouille les côtes et les ports.
- Destroyer-conducteur:** Un destroyer de grand tonnage. Conduit les escadrons de destroyers lors d'opérations navales.
- Navire-patrouilleur:** Un genre de sloop non-armé de torpilles plus petit, plus lent et moins bien armé qu'un destroyer. Défend, à bon marché, les côtes et escorte les navires marchands.
- Navire de soutien:** Embarcation dont le rôle est de ravitailler les navires d'une même escadre ou flotille.
- Patrouilleur:** Navire employé à la patrouille des eaux côtières et à la chasse aux sous-marins.
- Porte-avions:** Navire conçu et construit pour transporter des avions qui peuvent décoller et atterrir sur son pont. Permet de repérer l'ennemi qui attaque le navire même, combat les avions ennemis et attaque les villes de l'intérieur.
- Poseur de mines:** Navire qu'on emploie pour poser les champs de mines.
- Sous-marin:** Patrouille les côtes et les ports ennemis, rapporte les mouvements de l'ennemi, attaque les bâtiments de guerre, détruit le commerce maritime de l'ennemi, pose des mines et coule les vaisseaux ennemis après un combat.
- Sloop:** Navire de guerre armé de canons sur le pont supérieur seulement et plus imposant qu'un aviso de deuxième classe.
- Télémetrie:** Mesure des distances par procédé optique, acoustique ou radioélectrique.
- Vedette-torpilleur:** Un patrouilleur rapide, facilement manoeuvrable, armé de torpilles et de canons.

Sources: A.N.C., Fonds Victor Gabriel Brodeur, MG 30, E 312, volume 1, dossier 11, Naval Ships, septembre 1924; G. Bradford, *The Mariner's Dictionary*, Barre, Barre Publishers, 1972; F. Gaynor, *The New Military and Naval Dictionary*, New York, Greenwood Press, 1951 & Officers and others recognized authority in the branches treated by them, *A Naval Encyclopaedia*, Philadelphia, L.R. Hamersly & Co., 1884.

## ANNEXE 2

## CHRONOLOGIE, 1919-1936

- 1910 Contre-amiral sir Charles E. Kingsmill - premier directeur du Service naval
- 12-10-17 Sir Robert Laird Borden - Premier ministre
- 13-10-17 Charles C. Ballantyne - Ministre du service de la Marine
- 10-07-20 Arthur Meighen - Premier ministre  
C.C. Ballantyne - Ministre du Service naval  
H. Guthrie - Ministre de la Milice et de la Défense
- 01-08-20 Major-général J.H. MacBrien - Chef d'état-major général
- 01-01-21 Capitaine Walter Hose - Directeur du Service naval
- 29-12-21 W.L. Mackenzie King - Premier ministre  
G.P. Graham - Ministre de la Milice et de la Défense et Ministre du Service naval
- 01-01-23 Création du Ministère de la Défense nationale  
G.P. Graham - Ministre de la Défense nationale  
Major-général J.H. MacBrien - Chef d'état-major (remplaçant le poste de Chef d'état-major général)
- 28-04-23 E.M. Macdonald - Ministre de la Défense nationale
- 01-04-24 G.J. Desbarats - Sous-Ministre, MDN (remplaçant le poste de sous-Ministre de la Milice et de la Défense et sous-Ministre du Service naval)
- 07-10-26 J.L. Ralston - Ministre de la Défense nationale
- 04-05-27 Major-général H.C. Thacker - Chef d'état-major général (remplaçant le poste de Chef d'état-major)
- 07-03-28 Le poste de Directeur du Service naval est remplacé par le poste de Chef d'état-major de la Marine.
- 31-12-28 Major-général A.G.L. McNaughton - Chef d'état-major général
- 07-08-30 R.B. Bennett - Premier ministre  
D.M. Sutherland - Ministre de la Défense nationale
- 02-02-32 L.R. Laflèche, Sous-Ministre de la Défense nationale
- 01-07-34 Capitaine Percy Nelles - Chef d'état-major de la Marine

17-11-34 Grote Stirling - Ministre de la Défense nationale  
01-07-35 Major-général E.C. Ashton - Chef d'état-major général  
23-10-35 W.L. Mackenzie King - Premier ministre  
Ian Mackenzie - Ministre de la Défense nationale

## ANNEXE 3

## RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES

Le contre-amiral Charles Kingsmill naquit en 1855 à Guelph (Ontario). Il se joignit à la Marine royale en 1870 avec le statut d'aspirant à la marine; il fut promu au grade de sous-lieutenant en 1875, lieutenant en 1877, commander en 1897, capitaine en 1898 et contre-amiral en 1908. Il commanda les navires suivants: H.M.S. Goldfinch, Blenheim, Archer, Gibraltar, Mildura, Resolution, Majestic et Dominion. Il se retira de la Marine royale en 1908 et revint au Canada pour commander le Service de la marine du ministère de la Marine et des Pêcheries. Il devint, par conséquent, directeur du Service naval canadien dès la création de celui-ci. Au moment de sa retraite, en 1921, il était directeur de la M.R.C..

Walter Hose naquit sur un navire naviguant sur l'Océan Indien en 1875. Ayant joint la Marine royale en 1890 à titre d'aspirant à la marine, il fut promu au grade de commander en 1908, capitaine en 1917 et commodore en 1920 et commanda les H.M.S. Tweed, Ringdove, Kale, Redbreast, et Jason et H.M.C.S. Rainbow. Le contre-amiral Hose fut prêté à la M.R.C. par l'Amirauté en 1911 et, en 1912, il se joignit à la force canadienne de façon permanente. Il devint directeur adjoint du service naval en 1920 et en devint directeur, à la retraite de Kingsmill, en 1921.

L'amiral Percy Walker Nelles naquit à Brantford (Ontario) le 7 janvier 1892. Il s'enrôla dans la M.R.C. en 1909 comme aspirant à la marine; il fut promu au grade de sous-lieutenant en 1913, lieutenant en 1914, lieutenant-commander en 1922, commander en 1925, capitaine en 1933, commodore en 1934, contre-amiral en 1938, vice-amiral en 1941 et, enfin, amiral en 1945. Il commanda les H.M.C.S. Naden, Saguenay, Stadacona et H.M.S. Dragon. Nelles fut l'un des premiers cadets à s'enrôler au Collège naval canadien à Halifax et servit à bord d'un grand nombre de navires pendant la Première Guerre. Dans l'entre-deux-guerres, il suivit de nombreux cours à Londres et servit sur un grand nombre de navires britanniques. Pendant cette même période, il devint le premier officier de la M.R.C. à commander un navire de bord qui, de plus, était britannique. En 1934, il remplaça Walter Hose au poste de Chef de l'état-major de la Marine qu'il occupa jusqu'en janvier 1944. Il fut alors appelé à devenir Head of the Canadian Naval Mission Overseas. En 1945, il revint au Canada et prit sa retraite; c'est à ce moment que le Parlement lui accorda une promotion au statut d'amiral. Nelles fut le premier officier naval canadien à jouir de ce statut.

Source: M.D.N., S.H., dossier 89\18, J.K. Wright, The "Canadianists": A Desire for a "Small-Fleet" Royal Canadian Navy, Collège militaire royal du Canada, Baccalauréat ès Arts, 1980, pp. 77-79.

## ANNEXE 4

## CREDITS BUDGETAIRES ET DEPENSES, 1919-1936

année budgétaires	crédits
1919-1920	600 000\$
1920-1921	2 000 000\$
1921-1922	2 500 000\$
1922-1923	1 500 000\$
1923-1924	1 500 000\$
1924-1925	1 400 000\$
1925-1926	1 479 500\$
1926-1927	1 670 469\$
1927-1928	1 748 000\$
1928-1929	2 725 000\$
1929-1930	3 600 000\$
1930-1931	3 600 000\$
1931-1932	3 375 000\$
1932-1933	2 462 000\$
1933-1934	2 422 000\$
1934-1935	2 222 000\$
1935-1936	2 395 000\$

Source: G.N. Tucker, *The Naval Service of Canada. Its Official History, volume I, Origins and Early Years*, Ottawa, King's Printer, 1952, pp. 408-409.

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1: Options proposées par Jellicoe.....	21
TABLEAU 2: Effectif de la Force permanente de la M.R.C., 1927-1937.....	69
TABLEAU 3: Effectif de la Réserve de la M.R.C., 1927-1937.....	70
TABLEAU 4: Effectif de la Réserve des volontaires de la M.R.C., 1927-1937.....	70

## TABLE DES MATIERES

	Page
SOMMAIRE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iv
INTRODUCTION.....	v
BIBLIOGRAPHIE.....	xvi
A) <u>Documents</u> .....	xvi
B) <u>Etudes</u> .....	xix
CHAPITRE 1: IMMOBILISME ET STAGNATION, 1919-1926.....	1
1.1 <u>Le contexte politique des années 1920</u> .....	2
1.2 <u>L'immobilisme gouvernemental, 1919-1923</u> .....	7
1.3 <u>L'atrophie chronique, 1923-1926</u> .....	53
CHAPITRE 2: UNE PROGRESSION RELATIVE: DEUX PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIERE, 1923-1936.....	61
2.1 <u>Une sensibilité nouvelle, 1926-1932</u> .....	61
2.2 <u>San Salvador, janvier 1932</u> .....	75
2.3 <u>1933: l'année noire</u> .....	79
2.4 <u>Un regain de sensibilité, 1934</u> .....	88
2.5 <u>La M.R.C. enfin reconnue, 1935-1936</u> .....	92
CONCLUSION.....	97
ANNEXE 1: LEXIQUE.....	107
ANNEXE 2: CHRONOLOGIE, 1919-1936.....	109
ANNEXE 3: RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES.....	111
ANNEXE 4: CREDITS BUDGETAIRES, 1919-1936.....	113
LISTE DES TABLEAUX.....	114
TABLE DES MATIERES.....	115